

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 55**11 janvier 2002****SOMMAIRE**

Aral Luxembourg S.A., Senningerberg	2599	Forum Film Corp. S.A., Luxembourg	2594
Arborea S.A., Luxembourg	2599	G.C. Matériel, S.à r.l., Kockelscheuer	2608
Art Collection S.à r.l., Luxembourg	2599	G.C. Matériel, S.à r.l., Kockelscheuer	2608
Arvensis S.A., Luxembourg	2600	G.C. Matériel, S.à r.l., Kockelscheuer	2608
Astron Building Systems Pacific S.A., Diekirch	2632	G.C. Matériel, S.à r.l., Kockelscheuer	2608
Atlantique Agroalimentaire S.A., Luxembourg	2600	G.S.N. International S.A., Luxembourg	2611
Auto-Ecole d'Ettelbruck, S.à r.l., Ettelbruck	2631	G.S.N. International S.A., Luxembourg	2611
Ayalga S.A., Luxembourg	2600	Geodesia S.A.H., Luxembourg	2607
BDC, Broadband Data Communication S.A., Luxembourg	2600	GéoSat Holding S.A., Luxembourg	2609
Britanny Investment S.A.H., Luxembourg	2601	GéoSat S.A., Luxembourg	2609
Chris & C° Logistic Assistance S.A., Marnach	2628	Global One Communications S.A., Howald	2610
Coiffure Annette et Guy, S.à r.l., Ettelbruck	2636	Global One Communications S.A., Luxembourg	2610
Coopération du Pacifique S.A., Luxembourg	2601	GlobeOp Financial Services S.A., Luxembourg	2605
Desifaldi S.A., Luxembourg	2601	Graevenbel S.A., Luxembourg	2609
Dias & Muller S.A., Lintgen	2602	GS Sports S.A., Bettembourg	2611
DigiTv International S.A., Luxembourg	2602	H.M.F. Holding AG	2611
Digital Media Development S.A., Luxembourg	2602	Hamster Investments S.A., Luxembourg	2607
Electro-Center, S.à r.l., Lorentzweiler	2603	Hamster Investments S.A., Luxembourg	2607
Elektra Finanzierung A.G., Luxembourg	2603	Hiasfin Holding S.A., Luxembourg	2610
Elektra Finanzierung A.G., Luxembourg	2603	Hiasfin Holding S.A., Luxembourg	2610
Elifin S.A., Luxembourg	2603	Hit Enterprises 1, S.à r.l., Luxembourg	2601
Entreprise J.-P. Becker S.A., Luxembourg	2600	Hivesta S.A.H., Luxembourg	2612
Eurogas S.A., Luxembourg	2604	Hivesta S.A.H., Luxembourg	2612
F.T.A. Communication Technologies, S.à r.l., Luxembourg	2607	Hivesta S.A.H., Luxembourg	2612
F.T.A. Satellite Communication Technologies Holding, S.à r.l., Luxembourg	2606	Hosinga S.A.H., Luxembourg	2612
Fanfare Itzig, A.s.b.l., Itzig	2597	Hroetzel S.A., Munsbach	2613
Fernandes, S.à r.l. Kayl-Grevenmacher, Kayl	2604	IC & D, S.à r.l., Luxembourg	2603
Filuxel S.A., Luxembourg	2604	Iceberg Investments S.A., Steinfort	2613
Financial Investments Luxembourg (Holdings) S.A.	2605	Immobilière Ebel, S.à r.l., Mondcrange	2613
Financial Investments Luxembourg (Holdings) S.A.	2605	Informalux S.A., Rodange	2613
Finlav International S.A., Luxembourg	2605	Intégration Financière S.A., Luxembourg	2614
Finlobo S.A.H., Luxembourg	2606	Intégration Financière S.A., Luxembourg	2614
Finlobo S.A.H., Luxembourg	2606	Intégration Financière S.A., Luxembourg	2614
Firen S.A., Luxembourg	2606	Intégration Financière S.A., Luxembourg	2614
Forum Film Corp. S.A., Luxembourg	2594	Interaxa Luxembourg, Pétange	2595
		Interlux Assurances Maladie, Luxembourg	2613
		International Finaf 2000 S.A., Luxembourg	2615
		International Moto Holding S.A., Luxembourg	2615
		Intervolt International S.A., Luxembourg	2616
		Invesco International S.A., Luxembourg	2616
		IPIC Luxembourg, S.à r.l., Bertrange-Helfent	2616

Isidro International, S.A.H., Luxembourg	2617	Minalég, S.à r.l., Bettembourg	2623
Isidro International, S.A.H., Luxembourg	2617	Mister Minit Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . .	2623
Jupiter Promotion S.A.	2618	Mobile Conseil S.A., Luxembourg	2624
Jupiter Promotion S.A.	2618	Mobilim International - Groupe Martin Maurel	
Jupiter Promotion S.A.	2618	S.A., Luxembourg	2615
KCP Luxembourg 2, S.à r.l., Luxembourg	2617	Mono Cars Lux S.A., Wiltz	2631
KCP Luxembourg 3, S.à r.l., Luxembourg	2618	Morote S.A.H., Luxembourg	2624
KCP Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	2616	Mouwannes, S.à r.l., Dudelange	2623
KGE Finanztechnologie S.A.H., Luxembourg	2619	Namur Ré S.A., Luxembourg	2624
Kugalux, S.à r.l., Luxembourg	2619	Newcom Information Systems, S.à r.l., Luxem-	
Larsinvest S.A.H., Luxembourg	2608	bourg	2625
Lorang Frères, S.à r.l., Diekirch	2637	Nikko Global Umbrella Fund, Sicav, Luxembourg	2625
Lux-Enterprises S.A., Luxembourg	2619	Nord-Sud Invest Holding S.A., Luxembourg	2625
Lux-Index US Advisory S.A. Holding, Luxem-		Numico Luxembourg S.A., Luxembourg	2626
bourg	2621	Obransson Holding S.A., Luxembourg	2626
Lux-Index US Advisory S.A. Holding, Luxem-		Orion, Sicav, Luxembourg	2626
bourg	2621	Orion, Sicav, Luxembourg	2627
Luxalloys, S.à r.l., Bettembourg	2604	P.C. Investments S.A., Luxembourg	2640
Luxalloys, S.à r.l., Bettembourg	2604	Palos S.A.H., Luxembourg	2626
Luxberg S.A., Luxembourg	2619	Paul Wurth International S.A., Luxembourg	2638
Luxbond Advisory S.A. Holding, Luxembourg . . .	2620	Paul Wurth International S.A., Luxembourg	2638
Luxbond Advisory S.A. Holding, Luxembourg . . .	2620	Paul Wurth International S.A., Luxembourg	2639
Luxteco International S.A., Luxembourg	2619	Paul Wurth S.A., Luxembourg	2627
M.A.H. Investments S.A., Luxembourg	2622	Paul Wurth S.A., Luxembourg	2627
M.A.H. Investments S.A., Luxembourg	2622	Paumarver Holding S.A., Luxembourg	2624
Magnator S.A., Luxembourg	2622	Peinture Putz, S.à r.l., Diekirch	2634
Manuli Auto International, Luxembourg	2617	Prime Action S.A., Luxembourg	2637
Marined S.A.H., Luxembourg	2622	Recyplex, S.à r.l., Echternach	2634
Marined S.A.H., Luxembourg	2622	Scorpio S.A., Luxembourg	2625
Menuiserie Graas, S.à r.l., Luxembourg	2623	Scorpio S.A., Luxembourg	2625
Merula Investments S.A., Luxembourg	2621	Vodafone Luxembourg 2, S.à r.l., Luxembourg . . .	2595
MIH, S.à r.l., Luxembourg	2623		

FORUM FILM CORP. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 70.606.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} août 2001, vol. 556, fol. 30, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le conseil d'administration

Signature

(49216/576/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2001.

FORUM FILM CORP. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 70.606.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire, tenue de manière extraordinaire à la date du 26 juin 2001 que:

- L'assemblée a accepté la démission du commissaire aux comptes, la société EUROPEAN AUDITING S.A., et lui a accordé décharge pleine et entière pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

- La société EUROTRUST S.A., avec siège social à L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer, a été nommée nouveau commissaire aux comptes. Elle terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 26 juin 2001.

Pour le conseil d'administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2001, vol. 556, fol. 30, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49217/576/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2001.

VODAFONE LUXEMBOURG 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 73.613.

Acte constitutif publié à la page 10400 du Mémorial C, n° 217 du 20 mars 2000.

Les comptes annuels au 31 mars 2001, enregistrés à Luxembourg, le 31 juillet 2001, vol. 556, fol. 22, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(48753/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2001.

INTERAXA LUXEMBOURG.

Siège social: L-4735 Pétange, 21, rue J. B. Gillardin.

STATUTS

Art. 1. Dénomination

Il est formé entre agents professionnels et généraux du Groupe AXA Luxembourg, un syndicat professionnel d'entreprise d'assurances.

Le syndicat prend la dénomination de INTERAXA LUXEMBOURG.

Art. 2. Siège

Le siège du syndicat est provisoirement fixé au domicile du président. Il pourra être transféré en tout autre lieu par décision du Bureau Exécutif.

Art. 3. Durée

La durée du syndicat est illimitée.

Art. 4. But

Le syndicat a pour but:

- a) L'étude de toutes les questions générales et économiques intéressant la profession dans le sens d'un progrès moral, social ou matériel, au niveau de son accès et de son exercice, de même que dans ses rapports avec la compagnie AXA.
- b) L'étude et la défense des droits ainsi que des intérêts professionnels, tant matériels que moraux, de ses membres.
- c) La participation effective à l'élaboration de toutes les décisions d'AXA ayant ou pouvant avoir des conséquences pour les intermédiaires professionnels dans l'exercice de leur métier.
- d) L'établissement d'un contact permanent et d'une étroite collaboration avec la Direction d'AXA Luxembourg, notamment sur la stratégie pour le développement des agences, la recherche de la mise en oeuvre de l'adaptation de la politique avec ce développement ainsi que l'étude des questions découlant du regroupement des sociétés du groupe AXA et la participation à l'élaboration des décisions les concernant.
- e) L'établissement de tous contacts avec tous organismes administratifs, syndicaux ou sociaux ainsi que l'établissement de liens de confraternité et d'entraide morale et matérielle entre ses membres.

Art. 5. Moyens d'actions

Pour réaliser ces buts, le syndicat pourra:

- a) se concentrer avec tout autre syndicat ou organisme pour l'étude et la défense des intérêts qu'il représente.
- b) créer tous moyens d'information et d'étude, éditer des brochures, périodiques, bulletins et circulaires.
- c) créer, et mettre en oeuvre tous objets et moyens d'action pour la défense des intérêts professionnels de ses membres et généralement, utiliser tous les moyens licites pour atteindre son but dans tous les domaines.

Art. 6. Affiliation

Le syndicat sera affilié à l'ALUPASS (Association Luxembourgeoise des Mandataires Généraux, Agents Généraux et Agents Professionnels d'Assurances). Il versera à l'ALUPASS une cotisation globale d'affiliation selon les modalités prévues aux statuts de cet organisme. L'affiliation à l'ALUPASS doit être approuvée d'année en année par l'Assemblée Générale.

Art. 7. Interdictions

Le syndicat s'interdit, dans ses assemblées et dans son orientation, toutes discussions politiques et religieuses.

Art. 8. Admission - Exclusion

Le nombre des adhérents au syndicat est illimité. L'agent désirant adhérer au syndicat en fera la demande expresse auprès du Bureau Exécutif. Lors de sa plus prochaine réunion, le Bureau Exécutif examinera cette demande et formulera son avis, transmis à l'intéressé. L'admission ne pourra être refusée que pour l'un ou l'autre des motifs suivants:

- incompétence professionnelle
- toute action de nature à porter atteinte à l'honneur de la profession
- concurrence déloyale
- nuisance aux intérêts du syndicat INTERAXA

Les agents retraités ou préretraités, qui en feront la demande, pourront être admis comme membre d'INTERAXA Luxembourg, sans pouvoir participer aux votes.

Art. 9. Ressources et Budget

Les ressources du syndicat sont composées:

- d'une cotisation annuelle de tous ses membres

- des dons, libéralités ou subventions qui pourront lui être faits

La cotisation annuelle est obligatoire. Elle part du 1^{er} janvier de chaque année et englobe l'affiliation à l'ALUPASS.

Le barème des cotisations est fixé par l'Assemblée Générale sur proposition du bureau exécutif. Le refus de payer la cotisation annuelle équivaut à la radiation comme membre du syndicat dans les 30 jours. La radiation comme membre doit être notifiée par lettre recommandée.

Art. 10. Le bureau exécutif

Le syndicat est administré par un bureau exécutif composé de minimum 5 et maximum 11 membres, à savoir:

1 président, 2 vice-présidents, 1 secrétaire et un trésorier.

En cas de vacance du mandat d'un ou de plusieurs membres, les membres restants continuent à former un bureau exécutif ayant les mêmes pouvoirs que si le bureau était complet.

La durée du mandat est de 3 ans.

Le président est élu directement par l'Assemblée Générale et au scrutin majoritaire. Les autres membres du bureau sont élus par majorité absolue au premier tour, la majorité simple au deuxième tour étant suffisante. Le bureau exécutif désigne parmi ses membres le vice-président, le secrétaire et le trésorier.

Le bureau se réserve le droit de coopter un ou plusieurs conseillers, en dehors de son sein, en fonction de missions ou d'études à accomplir.

Art. 11. Tenue des séances du bureau exécutif

Le bureau exécutif se réunira au moins 4 fois par an et en toutes circonstances jugées nécessaires par le président ou Bureau Exécutif.

Les délibérations ne sont valables que si au moins la moitié des membres sont présents.

Art. 12. Pouvoirs et attributions du bureau exécutif

Le bureau exécutif est chargé de la gestion des affaires syndicales. Il prend toutes les décisions utiles relatives au syndicat et à son patrimoine. Il établit, si nécessaire, un règlement d'ordre interne et propose, le cas échéant, des commissions consultatives. Il exécute toutes les opérations et actes décidés par l'Assemblée Générale et a pouvoir de décision et d'exécution pour accomplir toute mission définie dans les statuts. Les membres du Bureau Exécutif ne contractent, en raison de leur gestion, aucune obligation personnelle, ni solidaire avec les syndiqués ou les tiers. Ils ne répondent que de l'exécution de leur mandat dans les termes de la législation sur les syndicats professionnels et du Code Civil.

Art. 13. De l'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale se compose de tous adhérents du syndicat à jour de cotisation à la date de l'Assemblée Générale.

Elle se réunit en séance ordinaire au moins une fois par ans, endéans le premier trimestre, aux lieu et jour fixés par le Bureau Exécutif et sur convocation du président. Elle peut se réunir en séance extraordinaire quand les intérêts du syndicat l'exigeront, soit sur l'avis du Bureau Exécutif, soit sur demande exprimée par au moins le quart des adhérents.

Les convocations sont adressées au moins dix jours avant la date par lettres individuelles et portent l'indication de l'ordre du jour.

Les décisions de l'Assemblée Générale sont prises à la majorité des voix des adhérents présents, par un vote à main levée, à moins qu'un vote à bulletins secrets ne soit exigé par le Bureau Exécutif ou un quart des membres présents. Les décisions relatives à des personnes sont prises par vote secret. Le vote par délégation est possible, mais limité à maximum une délégation par membre.

Les déclarations des Assemblées Générales sont exécutoires immédiatement et de plein droit par tous les adhérents et à la diligence du président.

Toutes les questions échappant à la compétence de l'Assemblée Générale ressortent de celle du bureau exécutif, mais ce dernier à la faculté de soumettre au vote de l'Assemblée Générale toutes décisions qu'il juge convenables.

Art. 14. Droits et obligations des adhérents

Chaque adhérent du syndicat a pour stricte obligation:

- de participer à tous les travaux du syndicat, notamment à l'Assemblée Générale et de soutenir, en toute circonstance, les activités du syndicat

- de donner connaissance aux responsables de toute information utile parvenue à sa connaissance

- de payer sa cotisation annuelle au plus tard 30 jours après réception de l'avis qui lui parviendra dans les huit jours après l'assemblée générale.

- d'exécuter parfaitement les consignes, délibérations et recommandations des autorités syndicales légitimes

- de ne rien entreprendre qui puisse entraver le fonctionnement ou le développement du syndicat ou nuire à sa réputation.

Outre les droits de participation aux travaux de l'Assemblée Générale de délibération et de vote au sein de cette Assemblée, chaque adhérent peut, en toute circonstance:

- saisir de ses difficultés dans l'exercice de sa profession le bureau exécutif ou tel de ses membres

- bénéficier de tous les moyens d'information professionnelle, juridique, économique et matérielle mis à disposition par le syndicat

- bénéficier d'avis et consultations qu'il aura sollicités de l'administration syndicale

- bénéficier des mesures d'entraide et de confraternité proposés à son profit par l'autorité syndicale, dans des graves circonstances de sa vie professionnelle.

Art. 15. Conseil de discipline

Est justiciable du Conseil de discipline, tout adhérent convaincu d'un manquement quelconque aux statuts, au règlement interne ou à la charte de déontologie;

de toute atteinte aux intérêts matériels et moraux de la profession et du syndicat;

de toute atteinte à l'honneur professionnel et d'un manquement quelconque aux obligations de confraternité, d'injures ou de voies de fait envers l'un de ses collègues, et d'une manière générale, de tout manquement à la probité et à la loyauté dans l'exercice de son mandat d'agent d'assurances.

Le Conseil de discipline est composé du président du syndicat, président, ainsi que de deux assesseurs-membres. La défense est assurée par un collègue syndiqué librement choisi par l'adhérent poursuivi.

Les présents statuts se basent sur les articles de la loi du 4 mars 1994 portant sur les associations sans but lucratif (a.s.b.l) et remplacent les statuts d'INTERAXA du 16 décembre 1997.

Ainsi établis et approuvés en assemblée générale du 28 mars 2001 à Luxembourg.

(suivent les signatures des membres affiliés)

Signatures.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 26 juillet 2001, vol. 320, fol. 62, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(48786/000/131) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

FANFARE ITZIG, Association sans but lucratif.

Siège social: L-5959 Itzig, 3, rue de Hesperange.

STATUTS

Entre les soussignés:

N°	Nom	Prénom	Adresse	Localité	Profession
1.	Daemen	Harry	39, rue de la Libération	L-5969 Itzig	Ouvrier
2.	Feinen	Josy	4, rue de la Corniche	L-5956 Itzig	Fonctionnaire e.r.
3.	Frères	Guy	7, Bourgheed	L-5312 Contern	Indépendant
4.	Hilgert-Colas	Marianne	5, rue de Sandweiler	L-5974 Itzig	Sans état
5.	Klein	Marc	4, rue de Sandweiler	L-5974 Itzig	Employé privé
6.	Kohll	André	52, rue de la Libération	L-5969 Itzig	Employé privé
7.	Kohn	Robert	41, rue de Weiler	L-3328 Crauthem	Employé CFL e.r.
8.	Ludwig	Josy	2, rue de l'Ecole	L-5957 Itzig	Ouvrier communal
9.	Mohr	Romain	36, rue de Bonnevoie	L-5950 Itzig	Fonctionnaire
10.	Werner	Albert	6, rue de la Corniche	L-5956 Itzig	Employé CFL
11.	Zahlen	Remy	23, rue P. Stein	L-5869 Alzingen	Fonctionnaire

tous de nationalité luxembourgeoise

et tous ceux qui pourront s'adjoindre ultérieurement, il a été fondé une association sans but lucratif, soumise à la loi du 21 avril 1928 et régie par les présents statuts.

Chapitre 1^{er}. Dénomination, Siège, Durée

Art. 1^{er}. L'association prend la dénomination FANFARE ITZIG, association sans but lucratif.

Son siège est fixé à Itzig.

L'association est constituée pour une durée illimitée.

Chapitre 2. Objet

Art. 2. L'association a pour objet de développer et de promouvoir la pratique musicale et la formation musicale, ainsi que par extension, toutes activités qui se rapportent à la vie musicale et socioculturelle.

Chapitre 3. Membres, Conditions d'admission et de sortie, Cotisation

Art. 3. L'association se compose de membres musiciens et de membres non musiciens.

3.1: Est considérée comme membre musicien toute personne disposant des qualités musicales requises et participant activement et régulièrement aux activités de l'association.

Le porte-drapeau est à considérer comme membre musicien.

3.2: Sont considérés comme membres non musiciens toutes les personnes qui participent de façon active aux activités de l'association ainsi que les personnes auxquelles un titre honorifique a été attribué par l'association.

3.3: Le nombre des membres de l'association est illimité. Il ne pourra cependant être inférieur à sept.

3.4: Les personnes qui désirent devenir membre de l'association sans but lucratif présentent une demande d'admission au conseil d'administration qui statue sur le bien-fondé de cette demande.

3.5: La démission d'un membre sur proposition du conseil d'administration est régie par l'article 12 de la loi de 21 avril 1928.

3.6: L'exclusion ne pourra être prononcée que pour violation grave des statuts ou des règlements pris en exécution des statuts, les parties entendues dans leurs explications.

3.7: Le taux des cotisations est fixé chaque année par l'Assemblée générale. Cette cotisation ne pourra toutefois dépasser 50 par an.

Chapitre 4. Administration, Budget, Bilan

Art. 4. Les organes de l'association sont:

- a) l'Assemblée générale
- b) le Conseil d'administration

L'association est gérée par un conseil d'administration composé de cinq membres au moins et de quinze membres au plus. Au moins trois membres musiciens doivent faire partie du conseil d'administration. Il gère les affaires de l'association et la représente dans tous les actes judiciaires et extrajudiciaires. Il élabore un règlement interne régissant notamment le fonctionnement de l'association sans but lucratif. Il est tenu de soumettre tous les ans à l'approbation de l'assemblée générale le compte de l'exercice écoulé et le budget du prochain exercice. Les membres du conseil d'administration sont élus par l'Assemblée générale à la majorité relative des voix. La durée de leur mandat est de trois ans. Les membres du conseil d'administration seront toujours rééligibles. Ils peuvent toujours être révoqués par décision de l'assemblée générale.

4.1: Après un délai de quinze jours au plus tard, après l'assemblée générale, les élus se réuniront au siège de l'A.s.b.l. Le conseil d'administration choisit en son sein, après les élections un Président, un 1^{er} et 2^e Vice-président, un secrétaire et un trésorier.

4.2: Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président ou de deux administrateurs au moins une fois par trimestre. Le conseil d'administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de l'association l'exige. Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité des membres est présente. Aucun administrateur ne peut se faire représenter lors des réunions du conseil d'administration.

4.3: Le conseil d'administration prend ses décisions à la majorité des voix. En cas d'égalité des voix, celle du président est prépondérante. Il est tenu un registre des procès-verbaux des séances.

4.4: L'association est responsable, conformément au droit commun, des fautes imputables soit à ses préposés, soit aux organes par lesquels s'exerce sa volonté. Les administrateurs ne contractent aucune obligation personnelle relativement aux engagements de l'association. Leur responsabilité se limite à l'exécution du mandat qu'ils ont reçu et aux fautes commises dans leur gestion.

4.5: A l'égard des tiers, l'association est engagée en toute circonstance par les signatures conjointes du président et d'un des membres du conseil d'administration.

4.6: Pour les quittances, la signature d'un seul administrateur est suffisante. Les comptes de l'association sont tenus par le trésorier qui est chargé de la gestion financière de l'association; de la comptabilisation des recettes et des dépenses et de l'établissement du décompte annuel à la clôture de l'exercice.

4.7: La gestion financière est contrôlée par trois vérificateurs de comptes majeurs au plus, membres ou non membres, de l'association. Les vérificateurs de comptes ne peuvent pas faire partie du conseil d'administration et seront élus par l'assemblée générale.

4.8: L'exercice social commence le 1^{er} janvier de l'année et se termine le 31 décembre de la même année.

4.9: Le conseil d'administration portera au moins huit jours à l'avance, par voie d'invitation personnelle, à la connaissance des membres le lieu, la date et l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle ou d'une assemblée générale extraordinaire.

La convocation d'une assemblée générale extraordinaire peut être exigée à tout moment par un tiers des membres.

Les attributions de l'assemblée générale sont régies par les articles 4 et 8 de la loi modifiée du 21 avril 1928, telle que précitée.

Les résolutions de l'assemblée générale seront consignés dans un registre déposé au siège de l'association. Ce registre peut être consulté par les membres et tout tiers intéressé. En outre, les membres se verront adresser par voie postale un compte-rendu de l'assemblée générale.

4.10: Les ressources de l'association se composent:

- a) des cotisations des membres
- b) des dons et des legs en sa faveur qu'elle acceptera dans les conditions de l'article 16 de la loi modifiée du 21 avril 1928, telle que précitée.
- c) de subsides et de subventions,
- d) de recettes diverses.

Chapitre 5. Modification des statuts, Dissolution

Art. 5. Toute modification des présents statuts doit se faire dans le respect des articles 4, 8 et 9 de la loi modifiée du 21 avril 1928 telle que précitée.

5.1: En cas de dissolution de l'association, le patrimoine social sera versé à la Recette communale de Hesperange.

5.2: Pour toutes les questions non autrement réglées par les présents statuts, il est renvoyé aux dispositions de la loi modifiée du 21 avril 1928 telle que précitée.

L'assemblée générale du 1^{er} février 2001 a élu membres du conseil d'administration:

<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Fonction</i>
Daemen	Harry	Membre
Feinen	Josy	2 ^e Vice-président
Frères	Guy	Membre
Hilgert-Colas	Marianne	Membre
Klein	Marc	Membre
Kohll	André	Président
Kohn	Robert	Membre
Ludwig	Josy	Membre

Mohr	Romain	Secrétaire
Werner	Albert	Membre
Zahlen	Remy	Trésorier

tous préqualifiés qui acceptent.

Les fondateurs:

Daemen Harry
Feinen Josy
Frères Guy
Hilgert-Colas Marianne
Klein Marc
Kohll André
Kohn Robert
Ludwig Josy
Mohr Romain
Werner Albert
Zahlen Remy

Fait à Itzig, le 10 juillet 2001.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2001, vol. 556, fol. 2, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(48787/000/129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

ARAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Senningerberg, 2, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 5.722.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2001, vol. 556, fol. 29, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2001.

(48805/260/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

ARBOREA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 56, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 46.681.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2001, vol. 552, fol. 71, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(48806/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

ART COLLECTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 69.513.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 22 juin 2001, que:

1. L'assemblée décide de convertir la devise du capital social de francs luxembourgeois en euros au cours de LUF 40,3399 pour EUR 1,- de façon à ce que le capital social actuel de LUF 500.000,- soit établi à EUR 12.394,68. La conversion s'applique avec effet au 1^{er} janvier 2001.

2. L'assemblée décide d'adapter en conséquence la valeur nominale des parts sociales. La nouvelle valeur nominale est fixée à 1/100 du capital social par part.

3. L'assemblée générale décide d'adapter l'alinéa 1^{er} de l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Art. 6. Alinéa 1^{er}. «Le capital social est fixé à douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros et soixante-huit cents (EUR 12.394,68), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de 1/100 du capital social chacune.»

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2001, vol. 555, fol. 33, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(48811/549/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

ARVENSIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 202, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 73.001.

—
EXTRAIT

Il résulte des délibérations de la réunion du conseil d'administration du 4 juillet 2001 que le siège social de la société a été transféré au 202, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 10 juillet 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2001, vol. 556, fol. 1, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): J. Muller.

(48812/534/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

ATLANTIQUE AGROALIMENTAIRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 56, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 48.673.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2001, vol. 552, fol. 71, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(48815/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

AYALGA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris.
R. C. Luxembourg B 47.493.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2001, vol. 552, fol. 71, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(48816/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

BDC, BROADBAND DATA COMMUNICATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 80.057.

—
Les comptes annuels, la proposition d'affectation du résultat ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 556, fol. 16, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2001.

(48817/043/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

ENTREPRISE J.-P. BECKER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2266 Luxembourg, 25, rue d'Oradour.
R. C. Luxembourg B 20.154.

—
Constituée par-devant Maître Marc Elter, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 18 janvier 1983, acte publié au Mémorial C n° 70 du 16 mars 1983, modifiée par-devant le même notaire en date du 29 août 1986, acte publié au Mémorial C n° 319 du 15 novembre 1986, modifiée par-devant le même notaire en date du 9 février 1990, acte publié au Mémorial C n° 301 du 29 août 1990. Le capital a été converti en Euro par acte sous seing privé en date du 5 juin 2001.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2001, vol. 556, fol. 9, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ENTREPRISE J.-P. BECKER S.A.

KPMG Experts Comptables

Signature

(48870/537/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

BRITANNY INVESTMENT, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 22.404.

—
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 556, fol. 17, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 26 juillet 2001

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001:

- Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg, Président
- Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant à Kehlen
- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001:

- AUDIEX S.A., 57, avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2001.

Signature.

(48825/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

COOPERATION DU PACIFIQUE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 57, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 38.632.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2001, vol. 552, fol. 71, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(48845/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

DESIFALDI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 58.934.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2001, vol. 556, fol. 28, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2001.

DESIFALDI S.A.

Signatures

(48859/694/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

HIT ENTERPRISES 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 80.660.

EXTRAIT

Il résulte d'un contrat signé en date du 25 juillet 2001 entre la société HIT ENTERPRISES 1, S.à r.l., et l'association d'avocats A&M DOMICILIATION, établie au 38-40, rue Sainte Zithe à L-2763 Luxembourg, qu'un contrat de domiciliation prenant effet au 29 janvier 2001 a été conclu pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 25 juillet 2001.

Pour HIT ENTERPRISES 1, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2001, vol. 556, fol. 29, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(48917/250/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

DIAS & MULLER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7450 Lintgen, 37, rue Principale.
R. C. Luxembourg B 74.346.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2001, vol. 556, fol. 4, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2001.

FIDUCIAIRE FERNAND KARTHEISER & CIE

Signature

(48860/510/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

DIGITAL MEDIA DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1917 Luxembourg, 11, rue Large.
R. C. Luxembourg B 72.049.

Circular resolution of the Board of Directors December 11th, 2000

Attendants:

- Mr Artur Dela

- Mr Jean-Marc Volpelière

having the majority of its members present, the Board is duly authorised to discuss the agenda:

Agenda:

Change of the registered office of the Company.

After deliberation, the Board decides:

Decision

The Board of Directors of the Company hereby duly decide to transfer the registered office of the Company to the following address:

11, rue Large, L-1917 Luxembourg.

The transfer shall be effective as of the date hereof.

A. Dela / J.-M. Volpelière

Director / Director

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2001, vol. 548, fol. 44, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(48861/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

DigiTv INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1917 Luxembourg, 11, rue Large.
R. C. Luxembourg B 72.146.

Circular resolution of the Board of Directors December 11th, 2000

Attendants:

- Mr Artur Dela

- Mr Jean-Marc Volpelière

having the majority of its members present, the Board is duly authorised to discuss the agenda:

Agenda:

Change of the registered office of the Company.

After deliberation, the Board decides:

Decision

The Board of Directors of the Company hereby duly decides to transfer the registered office of the Company to the following address:

11, rue Large, L-1917 Luxembourg.

The transfer shall be effective as of the date hereof.

A. Dela / J.-M. Volpelière

Director / Director

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2001, vol. 548, fol. 44, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(48862/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

ELECTRO-CENTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7353 Lorentzweiler, 1, rue de Blaschette.
R. C. Luxembourg B 11.820.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2001, vol. 556, fol. 4, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2001.

FIDUCIAIRE FERNAND KARTHEISER & CIE

Signature

(48864/510/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

ELEKTRA FINANZIERUNG A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 41.610.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 556, fol. 13, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2001.

ELEKTRA FINANZIERUNG A.G., Société Anonyme

Signatures

Administrateurs

(48867/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

ELEKTRA FINANZIERUNG A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 41.610.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 556, fol. 13, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2001.

ELEKTRA FINANZIERUNG A.G., Société Anonyme

Signatures

Administrateurs

(48868/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

ELIFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 57.622.

Les statuts coordonnés au 29 juin 2001, enregistrés à Luxembourg, le 31 juillet 2001, vol. 556, fol. 25, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2001.

Pour ELIFIN S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(48869/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

IC & D, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 75.308.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Capellen, le 26 juillet 2001, vol. 137, fol. 60, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(48925/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

EUROGAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 42.002.

Le bilan au 31 janvier 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 556, fol. 13, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2001.

EUROGAS S.A.

Signatures

Administrateurs

(48874/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

FERNANDES S.à r.l. Kayl-Grevenmacher, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3650 Kayl, 24, Grand'rue.
R. C. Luxembourg B 17.356.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2001, vol. 556, fol. 4, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2001.

FIDUCIAIRE FERNAND KARTHEISER & CIE

Signature

(48879/510/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

FILUXEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 57.626.

Les statuts coordonnés au 29 juin 2001, enregistrés à Luxembourg, le 31 juillet 2001, vol. 556, fol. 25, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2001.

Pour FILUXEL S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(48882/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

**LUXALLOYS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. MINALEG LUXEMBOURG, S.à r.l.).**

Siège social: L-3286 Bettembourg, 3, rue Jean Antoine Zinne.
R. C. Luxembourg B 51.275.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, vol. 555, fol. 40, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2001.

Signature.

(48957/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

**LUXALLOYS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. MINALEG LUXEMBOURG, S.à r.l.).**

Siège social: L-3286 Bettembourg, 3, rue Jean Antoine Zinne.
R. C. Luxembourg B 51.275.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, vol. 555, fol. 40, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2001.

Signature.

(48956/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

FINANCIAL INVESTMENTS LUXEMBOURG (HOLDINGS) S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 26.858.

Cessation de domiciliation

La domiciliation de la société FINANCIAL INVESTMENTS LUXEMBOURG (HOLDINGS) S.A., R. C. Luxembourg B 26.858, à l'adresse 54, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, a cessé à compter du 22 juin 2001.

Le 26 juillet 2001.

R.D.Mc Gaw.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2001, vol. 556, fol. 2, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(48883/651/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

FINANCIAL INVESTMENTS LUXEMBOURG (HOLDINGS) S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 26.858.

Par la présente, je vous fais part de ma démission en tant qu'administrateur de votre Société avec effet au 22 juin 2001 et vous prie de pourvoir à la décharge de mon mandat dans les plus brefs délais.

I hereby tender my resignation as director of your Company with effect as from 22 June 2001 and wait to receive from you formal discharge for my duty.

Luxembourg, le 10 avril 2001.

R.D. Mc Gaw.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2001, vol. 556, fol. 2, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(48884/651/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

FINLAV INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 71.091.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 556, fol. 13, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2001.

FINLAV INTERNATIONAL S.A.

Signatures

Administrateurs

(48885/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

GlobeOp FINANCIAL SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 74.304.

Avis de conclusion d'un contrat de domiciliation

Conformément à l'Article 5 point 10 de la loi du 23 décembre 1909, telle que modifiée par la loi du 31 mai 1999 régissant la domiciliation des sociétés, nous vous informons de la conclusion d'un contrat de domiciliation entre les sociétés:

FIDUCIAIRE BILLON, S.à r.l.

Réviser d'entreprises

398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

et

GlobeOp FINANCIAL SERVICES S.A.

Société Anonyme

398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

Le contrat de domiciliation daté du 21 mai 2001 a été conclu pour une durée indéterminée.

Pour publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GlobeOp FINANCIAL SERVICES S.A.

C. Billon

Réviser d'entreprises

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2001, vol. 556, fol. 22, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(48908/581/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

FINLOBO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 26, rue Louvigny.
R. C. Luxembourg B 51.845.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 556, fol. 13, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2001.

FINLOBO S.A.

Signatures

Administrateurs

(48886/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

FINLOBO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 26, rue Louvigny.
R. C. Luxembourg B 51.845.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 556, fol. 13, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2001.

FINLOBO S.A.

Signatures

Administrateurs

(48887/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

FIREN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 47.191.

—
Le bilan au 31 mars 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 556, fol. 13, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2001.

FIREN S.A.

Signatures

Administrateurs

(48889/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

F.T.A. SATELLITE COMMUNICATION TECHNOLOGIES HOLDING, S.à r.l.,

Société à responsabilité limitée,

(anc. F.T.A. CONSULTING AND TRADING, S.à r.l.)

Siège social: L-1466 Luxembourg, 2, rue Jean Engling.
R. C. Luxembourg B 38.420.

Constituée par-devant Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg, en date du 4 octobre 1991, acte publié au Mémorial C n° 148 du 16 avril 1992, modifiée par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, en date du 9 mars 1995, acte publié au Mémorial C n° 296 du 28 juin 1995, modifiée par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, en date du 25 mars 1999, acte publié au Mémorial C n° 525 du 9 juillet 1999, modifiée par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, en date du 20 décembre 1999, acte publié au Mémorial C n° 309 du 27 avril 2000.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2001, vol. 556, fol. 9, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour F.T.A. SATELLITE COMMUNICATION TECHNOLOGIES HOLDING, S.à r.l.

KPMG Experts Comptables

Signature

(48895/537/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

F.T.A. COMMUNICATION TECHNOLOGIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 2, rue Jean Engling.
R. C. Luxembourg B 71.499.

Constituée par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, en date du 6 septembre 1999, acte publié au Mémorial C n° 867 du 18 novembre 1999.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour F.T.A. COMMUNICATION TECHNOLOGIES, S.à r.l.

KPMG Experts Comptables

Signature

(48894/537/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

GEODESIA, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 51.320.

—
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 31 juillet 2001, vol. 556, fol. 17, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 juin 2001

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern, Président
- Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg
- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Mamer.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001:

- AUDIEX S.A., 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2001.

Signature.

(48900/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

HAMSTER INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 57.808.

—
Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 556, fol. 13, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2001.

Pour HAMSTER INVESTMENTS S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signature / Signature

(48914/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

HAMSTER INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 57.808.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 556, fol. 13, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2001.

Pour HAMSTER INVESTMENTS S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signature / Signature

(48913/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

G.C. MATERIEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1898 Kockelscheuer, 26, rue Mathias Weistroffer.
R. C. Luxembourg B 53.505.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, vol. 555, fol. 40, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2001.

A. Eresch-Michels.

(48896/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

G.C. MATERIEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1898 Kockelscheuer, 26, rue Mathias Weistroffer.
R. C. Luxembourg B 53.505.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, vol. 555, fol. 40, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2001.

A. Eresch-Michels.

(48897/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

G.C. MATERIEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1898 Kockelscheuer, 26, rue Mathias Weistroffer.
R. C. Luxembourg B 53.505.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, vol. 555, fol. 40, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2001.

A. Eresch-Michels.

(48898/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

G.C. MATERIEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1898 Kockelscheuer, 26, rue Mathias Weistroffer.
R. C. Luxembourg B 53.505.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, vol. 555, fol. 40, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2001.

A. Eresch-Michels.

(48899/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

LARSINVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 15.336.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 556, fol. 17, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 18 juillet 2001

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- Monsieur Georges Kioes, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Luxembourg, Président,
- Monsieur Armand Haas, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Rameldange,
- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- AUDIEX S.A., société anonyme, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2001.

Signature

(48953/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

GéoSat S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1917 Luxembourg, 11, rue Large.
R. C. Luxembourg B 75.118.

—
Circular Resolution of the Board of Directors, February 6th, 2001

Attendants:

- Mr Artur Dela
 - COMPAGNIE FINANCIERE CELESTE, represented by Mr Artur Dela, its Administrateur-Délégué
- Having the majority of its members present, the Board is duly authorised to discuss the agenda:

Agenda

Change of the registered office of the Company
After deliberation, the Board decides:

Decision

The Board of Directors of GeoSat S.A. hereby duly decide to transfer the registered office of the Company to the following address: 11, rue Large, L-1917 Luxembourg.

The transfer shall be effective as of the date hereof.

A. Dela	COMPAGNIE FINANCIERE CELESTE S.A.
<i>Director</i>	<i>Director</i>
	Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2001, vol. 550, fol. 75, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(48901/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

GéoSat HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1917 Luxembourg, 11, rue Large.
R. C. Luxembourg B 76.995.

—
Circular Resolution of the Board of Directors, February 6th, 2001

Attendants:

- Mr Artur Dela
 - COMPAGNIE FINANCIERE CELESTE, represented by Mr Artur Dela, its Administrateur-Délégué
- Having the majority of its members present, the Board is duly authorised to discuss the agenda:

Agenda

Change of the registered office of the Company
After deliberation, the Board decides:

Decision

The Board of Directors of GeoSat HOLDING S.A. hereby duly decide to transfer the registered office of the Company to the following address: 11, rue Large, L-1917 Luxembourg.

The transfer shall be effective as of the date hereof.

A. Dela	COMPAGNIE FINANCIERE CELESTE S.A.
<i>Director</i>	<i>Director</i>
	Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2001, vol. 550, fol. 75 case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(48902/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

GRAEVENBEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 76.297.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2001, vol. 556, fol. 28, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2001.

GRAEVENBEL S.A.

Signatures

(48909/094/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

GLOBAL ONE COMMUNICATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 41.759.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, en juillet 2001, vol. 556, fol. 29, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2001.

Signature.

(48906/250/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

GLOBAL ONE COMMUNICATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Howald, 201, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 41.759.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle du 30 juin 2001

Il résulte du procès-verbal que:

- Il est donné décharge de leur mandat aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'année 2000.

- L'assemblée décide de nommer administrateurs pour une durée expirant à l'issue de l'assemblée générale annuelle délibérant sur les comptes au 31 décembre 2001:

Monsieur Jean-Claude Bazin, administrateur, demeurant à 69, rue des Chevrottes, F-54600 Villers-les-Nancy,

M. Donald S. Parker, administrateur de société, demeurant à 54, rue Robert Jones, B-1180 Bruxelles et

M. Philippe Koebel, company director, demeurant à 4, rue Victor Basch - Charenton Le Pont - Val de Marne, France.

- L'assemblée décide de nommer commissaire aux comptes pour une durée expirant à l'issue de l'assemblée générale annuelle délibérant sur les comptes au 31 décembre 2001:

ERNST & YOUNG, société anonyme, réviseur d'entreprises, ayant son siège social à Luxembourg, L-2013, rue Richard Coudenhove Kalergi, BP 351.

Luxembourg, le 30 juillet 2001.

Pour GLOBAL ONE COMMUNICATIONS S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 1er août 2001, vol. 556, fol. 29, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(48907/250/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

HIASFIN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 14.147.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2001, vol. 556, fol. 25, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2001.

HIASFIN HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(48915/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

HIASFIN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 14.147.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2001, vol. 556, fol. 25, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2001.

HIASFIN HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(48916/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

GS SPORTS, Société Anonyme.

Siège social: Bettembourg, 13-17, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 54.861.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 30 juillet 2001, vol. 320, fol. 66, case 12/3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bettembourg, le 1^{er} août 2001.

Signature.

(48912/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

H.M.F. HOLDING AG, Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 60.017.

La soussignée, H.M.F. HOLDING A.G., registre de commerce Luxembourg, section B n° 60.017 atteste par la présente que suivant les décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 juillet 2001 ont été nommés administrateurs la société SELINE FINANCE Ltd, 27 New Bond Street, Londres W1S 2RH, Royaume-Uni et SELINE MANAGEMENT Ltd, même adresse, et a été nommé administrateur et administrateur-délégué Monsieur J.-H. van Leuvenheim, conseiller, 28, rue Jean de Beck, L-7308 Heisdorf. Toutes nominations à effet du 24 novembre 2000 en remplaçant avec décharge entière et définitive successivement Monsieur Pieter Atsma, Madame Johanna Atsma-Stulp et Monsieur Berend Bosma.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2001.

J.-H. van Leuvenheim
Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2001, vol. 556, fol. 8, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(48920/816/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

G.S.N. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 54.947.

Le bilan de la société au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2001, vol. 556, fol. 6, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour la société
Signature
Un mandataire

(48910/595/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

G.S.N. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 54.947.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 juillet 2001

- Les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sont approuvés.
- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000.
- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Madame Claude-Emmanuelle Cottier-Johansson, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de BBL TRUST SERVICES LUXEMBOURG, ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2001.
- L'Assemblée décide de ratifier la cooptation de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg au poste d'administrateur. Ce mandat prendra fin lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2001.
- Conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915, l'Assemblée statue sur la question de la dissolution éventuelle de la société et décide de poursuivre les activités de celle-ci.
- L'Assemblée autorise le Conseil d'Administration à convertir en euros, avec une date de prise d'effet à déterminer par ledit Conseil, le capital social actuellement exprimé en LUF, et ce pendant la période transitoire allant du 1^{er} janvier 1999 au 31 décembre 2001.

- L'Assemblée autorise le Conseil d'Administration, avec une date de prise d'effet à déterminer par ledit Conseil, à augmenter le capital souscrit et éventuellement le capital autorisé dans les limites et selon les modalités prévues par la loi relative à la conversion, par les sociétés commerciales, de leur capital en euros, et ce pendant la période transitoire allant du 1^{er} janvier 1999 au 31 décembre 2001.

- L'Assemblée autorise le Conseil d'Administration, avec une date de prise d'effet à déterminer par ledit Conseil, à adapter ou à supprimer la mention de la valeur nominale des actions si nécessaire, et ce pendant la période transitoire allant du 1^{er} janvier 1999 au 31 décembre 2001.

L'Assemblée autorise le Conseil d'Administration, avec une date de prise d'effet à déterminer par ledit Conseil, à adapter le premier alinéa de l'article 3 des statuts, et ce pendant la période transitoire allant du 1^{er} janvier 1999 au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 5 juillet 2001.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2001, vol. 556, fol. 6, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(48911/595/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

HIVESTA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 11.691.

—
Le bilan au 30 juin 1999, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 556, fol. 13, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2001.

HIVESTA S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(48918/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

HIVESTA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 11.691.

—
Le bilan au 30 juin 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 556, fol. 13, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2001.

HIVESTA S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(48919/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

HOSINGA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 32.230.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2001, vol. 556, fol. 8, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2001.

Pour HOSINGA S.A., société anonyme holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, société anonyme

P. Frédéric / C. Day-Royemans

(48921/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

HROETZEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 12, parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 76.482.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 556, fol. 17, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2001.

(48924/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

ICEBERG INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Steinfort.
R. C. Luxembourg B 62.784.

La soussignée, ICEBERG INVESTMENTS S.A., registre de commerce Luxembourg, section B n° 62.784 atteste par la présente que suivant la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 juillet 2001 est nommé administrateur et administrateur-délégué Monsieur J.-H. van Leuvenheim, conseiller, 28, rue Jean de Beck, L-7308 Heisdorf à effet du 27 juillet 2001 en remplaçant avec décharge entière et définitive Monsieur J.-J. Geusebroek.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2001.

J.-H. van Leuvenheim
Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2001, vol. 556, fol. 8, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(48926/816/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

IMMOBILIERE EBEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3927 Mondercange, 67, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 40.354.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2001, vol. 556, fol. 4, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND KARTHEISER & CIE
Signature

(48927/510/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

INFORMALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4823 Rodange, 1, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 15.560.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 27 juillet 2001, vol. 320, fol. 63, case 8/3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2001.

(48928/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

INTERLUX ASSURANCES MALADIE.

Siège social: L-1249 Luxembourg, 1A, rue du Fort Bourbon.
R. C. Luxembourg B 45.075.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2001, vol. 556, fol. 19, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2001.

INTERLUX ASSURANCES MALADIE
E. Thielges / M. Dallanoce
Mandataire Général / Directeur

(48933/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

INTEGRATION FINANCIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 48.248.

Le bilan de la société au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2001, vol. 556, fol. 6, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour la société

Signatures

Un mandataire

(48931/595/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

INTEGRATION FINANCIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 48.248.

Le bilan de la société au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2001, vol. 556, fol. 6, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour la société

Signatures

Un mandataire

(48930/595/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

INTEGRATION FINANCIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 48.248.

Le bilan de la société au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2001, vol. 556, fol. 6, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour la société

Signatures

Un mandataire

(48929/595/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

INTEGRATION FINANCIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 48.248.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 juillet 2001

- Les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sont approuvés.
- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 1997, au 31 décembre 1998 et au 31 décembre 1999.
- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Madame Claude-Emmanuelle Cottier-Johansson, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de BBL TRUST SERVICES LUXEMBOURG, ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2000.
- L'Assemblée ratifie la cooptation de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg au poste d'administrateur. Ce mandat prendra fin lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2000.
- Conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915, l'Assemblée statue sur la question de la dissolution éventuelle de la société et décide de poursuivre les activités de celle-ci.
- L'Assemblée autorise le Conseil d'Administration à convertir en euros, avec une date de prise d'effet à déterminer par ledit Conseil, le capital social et le capital autorisé actuellement exprimés en LUF, et ce pendant la période transitoire allant du 1^{er} janvier 1999 au 31 décembre 2001.
- L'Assemblée autorise le Conseil d'Administration, avec une date de prise d'effet à déterminer par ledit Conseil, à augmenter le capital souscrit et éventuellement le capital autorisé dans les limites et selon les modalités prévues par la

loi relative à la conversion, par les sociétés commerciales, de leur capital en euros, et ce pendant la période transitoire allant du 1^{er} janvier 1999 au 31 décembre 2001.

- L'Assemblée autorise le Conseil d'Administration, avec une date de prise d'effet à déterminer par ledit Conseil, à adapter ou à supprimer la mention de la valeur nominale des actions si nécessaire, et ce pendant la période transitoire allant du 1^{er} janvier 1999 au 31 décembre 2001.

- L'Assemblée autorise le Conseil d'Administration, avec une date de prise d'effet à déterminer par ledit Conseil, à adapter l'article 5 des statuts, et ce pendant la période transitoire allant du 1^{er} janvier 1999 au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 11 juillet 2001.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2001, vol. 556, fol. 6, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(48932/595/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

INTERNATIONAL FINAF 2000 S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 37.367.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2001, vol. 556, fol. 8, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2001.

Pour INTERNATIONAL FINAF 2000 S.A., société anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, société anonyme

P. Frédéric / C. Day-Royemans

(48934/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

INTERNATIONAL MOTO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 52.260.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2001, vol. 552, fol. 33, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2001.

INTERNATIONAL MOTO HOLDING S.A.

Signature

(48935/694/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

MOBILIM INTERNATIONAL - GROUPE MARTIN MAUREL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 70.356.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2001

1. L'assemblée ratifie la nomination de Mme Isabelle de Pins en qualité d'administrateur de la société en remplacement de M. Charles Jurien de la Gravière. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes annuels au 31 décembre 2004.

2. L'assemblée ratifie la nomination de M. Xavier Chalandon en qualité d'administrateur de la société. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes annuels au 31 décembre 2004.

3. L'assemblée approuve la fixation du nombre d'administrateurs à quatre.

4. L'assemblée ratifie la nomination de M. Marc Maurel au poste d'administrateur-délégué à la gestion journalière de la société.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2001, vol. 556, fol. 22, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(48981/581/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

INTERVOLT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 33.879.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2001, vol. 556, fol. 30, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, juillet 2001.

Signature.

(48936/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

INVESCO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 11, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 28.701.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui s'est tenue en date du 29 décembre 2000 a décidé de répartir le bénéfice de l'année 1999 de USD 27,859 de la façon suivante:

- Réserve légale	1,393 USD
- Report à nouveau	26,466 USD

L'assemblée a également ratifié la cooptation de Monsieur Mark Heaney (INVESCO ASSET MANAGEMENT LIMITED, Block D, Charlemont Exchange Charlemont Place, Dublin, 2, Ireland) nommé administrateur en date du 2 mai 2000 en remplacement de Monsieur Graham Trew (INVESCO ASSET MANAGEMENT LIMITED, Block D, Charlemont Exchange Charlemont Place, Dublin 2, Ireland) administrateur démissionnaire.

Les mandats des administrateurs Messieurs Shane Curran, Jacques Elvinger, Anthony Myers, Andrew Lo et Mark Heaney ont été renouvelés pour une période d'un an.

L'assemblée a nommé ARTHUR ANDERSEN, Luxembourg à la fonction de Réviseur d'Entreprises pour une période d'un an.

Pour INVESCO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2001, vol. 556, fol. 27, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(48937/006/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

IPIC LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8080 Bertrange-Helfent, 80, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 18.747.

Constituée par-devant M^e Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 5 octobre 1981, acte publié au Mémorial C n° 290 du 31 décembre 1981.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2001, vol. 556, fol. 9, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour IPIC LUXEMBOURG, S.à r.l.

KPMG Experts Comptables

Signature

(48938/537/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

KCP LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital souscrit: LUF 9.500.000,-.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 73.723.

L'associé unique a décidé, en date du 14 juin 2001, de transférer le siège social de la société du 16, rue Eugène Rupert, L-2453 Luxembourg au 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait et signé à Luxembourg, le 18 juillet 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2001, vol. 556, fol. 22, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(48948/581/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

ISIDRO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 11.906.

Le bilan au 30 juin 1999, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 556, fol. 13, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2001.

ISIDRO INTERNATIONAL S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(48939/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

ISIDRO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 11.906.

Le bilan au 30 juin 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 556, fol. 13, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2001.

ISIDRO INTERNATIONAL S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(48940/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

KCP LUXEMBOURG 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital souscrit: LUF 500.000,-.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 66.752.

L'associé unique a décidé, en date du 14 juin 2001, de transférer le siège social de la société du 18, rue Dicks, L-1417 Luxembourg au 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait et signé à Luxembourg, le 18 juillet 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2001, vol. 556, fol. 22, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(48949/581/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

MANULI AUTO INTERNATIONAL.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 31.408.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal d'une réunion du conseil d'administration qui s'est tenue le 27 juillet 2001 à Luxembourg que:

1. dans les limites de ses pouvoirs, le conseil d'administration a pris acte de la démission de M. Alessandro Zucconi, président et membre du conseil d'administration, et a renvoyé le vote sur la décharge à l'assemblée générale;
2. le conseil d'administration a coopté comme nouvel administrateur et président du conseil M. Luigi Francione, dirigeant d'entreprises, ayant son adresse professionnelle à L-1660 Luxembourg, 99, Grand-rue;
3. ces deux résolutions seront soumises à la plus prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 30 juillet 2001.

Pour publication au Mémorial - Série C

Par mandat

N. Schaeffer

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2001, vol. 556, fol. 29, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(48970/535/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

JUPITER PROMOTION S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 61.221.

Dénonciation du Siège Social

1. Le siège social a été dénoncé par la société soussignée en date du 18 juillet 2001 avec effet immédiat.
Pour réquisition, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2001.

EURO SUISSE AUDIT

P. Slendzak

Associé

Enregistré à Luxembourg, le 1er août 2001, vol. 556, fol. 26, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(48945/636/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

JUPITER PROMOTION S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 61.221.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 15 juin 2001

Décision:

1. Le conseil d'administration prie l'Assemblée des actionnaires de prendre acte de la démission des membres du Conseil d'Administration

- M. Maurice Houssa

- M. Patrick Rochas

- M. Yves Mertz

La démission des trois administrateurs est motivée par leur désaccord profond avec la politique et la gestion de l'entreprise.

Pour réquisition

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 1er août 2001, vol. 556, fol. 26, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(48946/636/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

JUPITER PROMOTION S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 61.221.

Démission du mandat de commissaire aux comptes

EURO SUISSE AUDIT démissionne de son mandat de commissaire aux comptes de la société JUPITER PROMOTION S.A. avec effet immédiat.

Luxembourg, le 20 juin 2001.

Pour réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1er août 2001, vol. 556, fol. 26, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(48947/636/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

KCP LUXEMBOURG 3, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital souscrit: LUF 500.000,-.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 67.844.

L'associé unique a décidé, en date du 14 juin 2001, de transférer le siège social de la société du 18, rue Dicks, L-1417 Luxembourg au 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait et signé à Luxembourg, le 18 juillet 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2001, vol. 556, fol. 22, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(48950/581/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

KGE FINANZTECHNOLOGIE S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris.
R. C. Luxembourg B 38.632.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2001, vol. 552, fol. 71, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(48951/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

KUGALUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 49, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 67.734.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 556, fol. 16, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2001.

Signature

Gérant

(48952/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

LUX-ENTERPRISES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 46.452.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 27 juillet 2001, vol. 556, fol. 10, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(48961/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

LUXTECO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 16.193.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 556, fol. 13, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2001.

LUXTECO INTERNATIONAL S.A.

Signature

Administrateur-délégué

(48964/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

LUXBERG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1143 Luxembourg, 9, rue Astrid.
R. C. Luxembourg B 51.013.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2001, vol. 556, fol. 30, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Extrait de l'assemblée générale du 18 mai 2001

AFFECTATION DU RESULTAT

- résultats reportés	8.897.550,- LUF
- bénéfice de l'exercice	13.724.712,- LUF
Total:	<u>22.622.262,- LUF</u>

AFFECTATION

- dotation à la réserve légale	0,- LUF
- distribution de dividendes	560.000,- LUF
- report à nouveau	22.062.262,- LUF
Total:	<u>22.622.262,- LUF</u>

Composition du Conseil d'Administration:

M. Markus Leijola, économiste, demeurant à Helsinki, Finlande;
M. Ronal Weber, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg;
M. Rauno Leijola, directeur d'entreprise, demeurant à Luxembourg.

Commissaire aux comptes:

PANNELL KERR FORSTER, P.K.F., S.à r.l.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS

(48958/592/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

LUXBOND ADVISORY S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 30.522.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} août 2001, vol. 556, fol. 28, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LUXBOND ADVISORY S.A. HOLDING

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, Luxembourg

Signatures

(48959/012/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

LUXBOND ADVISORY S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 30.522.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 avril 2001**I. Nominations statutaires*

L'Assemblée constate que lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 avril 2000, le terme du mandat des Administrateurs a été fixé à 1 an, c'est-à-dire jusqu'à la présente Assemblée Générale.

Le mandat des Administrateurs venant ainsi à échéance, l'Assemblée procède à la nomination des membres suivants au Conseil d'Administration pour un nouveau terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en avril 2002:

M. Raymond Kirsch, président,
M. Jean-Paul Kraus, vice-président,
M. Alphonse Sinnes, vice-président,
M. Michel Birel, administrateur,
M. Gilbert Ernst, administrateur,
M. Jean-Claude Finck, administrateur,
M. Henri Germeaux, administrateur,
M. Paul Waringo, administrateur,
M. Armand Weis, administrateur.

II. Nomination du Commissaire aux comptes

L'Assemblée constate que le mandat du Commissaire aux Comptes, Monsieur Jean Fell, a été fixé à un an, c'est-à-dire jusqu'à la présente Assemblée Générale.

Le mandat venant ainsi à échéance, l'Assemblée procède à la nomination de Monsieur Paul Gaspar pour un nouveau terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en avril 2002.

Luxembourg, le 23 juillet 2001.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, Luxembourg

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2001, vol. 556, fol. 28, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(48960/012/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

LUX-INDEX US ADVISORY S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 75.344.

Les comptes annuels au 31 mars 2001, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} août 2001, vol. 556, fol. 28, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LUX-INDEX US ADVISORY S.A. HOLDING

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, Luxembourg

Signatures

(48962/012/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

LUX-INDEX US ADVISORY S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 75.344.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 juillet 2001

I. Nominations statutaires

L'Assemblée constate que lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 avril 2000, le terme du mandat des Administrateurs a été fixé à 1 an, c'est-à-dire jusqu'à la présente Assemblée Générale.

Le mandat des Administrateurs venant ainsi à échéance, l'Assemblée procède à la nomination des membres suivants au Conseil d'Administration pour un nouveau terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en juillet 2002:

M. Raymond Kirsch, président,
M. Jean-Claude Finck, vice-président,
M. Gabriel Deibener, administrateur,
M. John Dhur, administrateur,
M. Gilbert Ernst, administrateur,
M. Pit Hentgen, administrateur
M. Jean-Paul Kraus, administrateur,
M. Jacques Mangen, administrateur,
M. Armand Weis, administrateur.

II. Nomination du Commissaire aux comptes

L'Assemblée constate que le mandat du Commissaire aux Comptes a été fixé à un an, c'est-à-dire jusqu'à la présente Assemblée Générale.

Le mandat venant ainsi à échéance, l'Assemblée procède à la nomination de Monsieur Paul Gaspar pour un nouveau terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en juillet 2002.

Luxembourg, le 23 juillet 2001.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, Luxembourg

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2001, vol. 556, fol. 28, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(48963/012/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

MERULA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 202, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 73.033.

EXTRAIT

Il résulte des délibérations de la réunion du conseil d'administration du 4 juillet 2001 que le siège social de la société a été transféré au 202, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 10 juillet 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2001, vol. 556, fol. 1, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(48974/534/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

MAGNATOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.
R. C. Luxembourg B 67.534.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2001, vol. 556, fol. 8, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2001.

Signature.

(48967/779/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

M.A.H. INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.
R. C. Luxembourg B 76.644.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2001, vol. 556, fol. 20, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2001.

Signature.

(48969/779/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

M.A.H. INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.
R. C. Luxembourg B 76.644.

—
Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 26 juillet 2001, que M. Hans Christer Malmberg, 16, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg, fût élu comme administrateur en remplaçant M. Francis Welscher, de sorte que son mandat viendra à échéance après l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2001, vol. 556, fol. 20, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(48968/779/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

MARINED S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 43.325.

—
Le bilan au 31 mars 1998, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 556, fol. 13, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2001.

MARINED S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(48971/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

MARINED S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 43.325.

—
Le bilan au 31 mars 1999, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 556, fol. 13, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2001.

MARINED S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(48972/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

MENUISERIE GRAAS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 10, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 49.474.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Capellen, le 26 juillet 2001, vol. 137, fol. 59, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(48973/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

MIH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1147 Luxembourg, 2, rue de l'Avenir.
R. C. Luxembourg B 81.458.

Le bilan au 31 mars 2001, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2001, vol. 556, fol. 26, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2001.

FIDUCIAIRE AUDITLUX, S.à r.l.

Agent domiciliataire

Signature

(48975/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

MINALEG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3286 Bettembourg, 3, rue Jean Antoine Zinne.
R. C. Luxembourg B 51.275.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, vol. 555, fol. 40, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2001.

Signature.

(48976/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

MISTER MINIT LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 47, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 19.334.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société du 14 juin 2001 que la démission de Monsieur Joseph Wohl en qualité de gérant technique de la société a été acceptée en date du 14 juin 2001. L'assemblée lui a donné décharge pour son mandat.

Pour extrait conforme, aux fins de publication.

Luxembourg, le 4 juillet 2001.

L. Mosar

Le mandataire de la société

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2001, vol. 555, fol. 69, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(48979/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

MOUWANNES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3501 Dudelange, 38, rue Aloyse Kayser.
R. C. Luxembourg B 69.810.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 26 juillet 2001, vol. 320, fol. 61, case 12/2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(48985/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

MOBILE CONSEIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne.
R. C. Luxembourg B 78.087.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 13 juin 2001 que: le siège de la société est transféré au 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne, L-1361 Luxembourg, avec effet au 1^{er} juillet 2001.

Pour extrait sincère et conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2001, vol. 555, fol. 33, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(48980/549/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

MOROTE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 20.471.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 556, fol. 13, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2001.

MOROTE S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(48984/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

NAMUR RE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 6, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 27.110.

EXTRAIT

Il résulte d'une procuration du 28 mai 2001, enregistrée à Luxembourg, le 29 juin 2001, vol. 554, fol. 97, case 1, que: Monsieur Gérard van Brakel, administrateur-délégué de NAMUR RE, donne autorisation à Monsieur Andreas Tesch, administrateur de sociétés, demeurant à Fontanestrass 5, D-50670 Cologne,

- à engager la société vis-à-vis des tiers par sa seule signature en ce qui concerne la gestion journalière;
- à négocier et signer tous documents et contrats de réassurance.

Pour mention, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2001.

M. Weinandy.

Signée par Maître Martine Weinandy, notaire de résidence à Clervaux, en remplacement de son collègue Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absent.

(48986/230/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

PAUMARVER HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 21, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 9.507.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions du conseil d'administration prises par voie circulaire en vertu de l'article 10 des statuts, que le siège social de la société a été transféré du 10, rue Dicks, L-1417 Luxembourg au 21, rue Glesener, L-1631 Luxembourg.

Luxembourg, le 25 juillet 2001.

Pour extrait conforme

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2001, vol. 556, fol. 6, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49002/802/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

NEWCOM INFORMATION SYSTEMS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 74.259.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Capellen, le 26 juillet 2001, vol. 137, fol. 60, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(48987/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

NIKKO GLOBAL UMBRELLA FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 53.436.

Conseil d'Administration:

A inscrire:

- M. Norimichi Mishima, Administrateur et président du Conseil d'Administration.

A biffer:

- M. Katsunosuke Ozawa, Administrateur et président du Conseil d'Administration.

Luxembourg, le 1^{er} août 2001.

Pour réquisition

NIKKO BANK (LUXEMBOURG) S.A.

J. P. Hettinger / C. Schneider

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2001, vol. 556, fol. 27, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(48988/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

NORD-SUD INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 66.453.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 556, fol. 13, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2001.

NORD-SUD INVEST HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(48989/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

SCORPIO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 28.238.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, vol. 555, fol. 40, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2001.

A. Eresch-Michels.

(49024/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

SCORPIO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 28.238.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, vol. 555, fol. 40, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2001.

A. Eresch-Michels.

(49025/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

NUMICO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**Capital souscrit: EUR 100.000,-.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 79.588.

Avis de conclusion d'une convention de domiciliation

Conformément à l'article 5 point 10 de la loi du 23 décembre 1909, telle que modifiée par la loi du 31 mai 1999 révisant la domiciliation des sociétés, nous vous informons de la conclusion d'une convention de domiciliation entre les sociétés:

PricewaterhouseCoopers, Experts Comptables et Fiscaux, S.à r.l., Réviseurs d'Entreprises, 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg; et

NUMICO LUXEMBOURG S.A., société anonyme, 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

La convention de domiciliation, datée du 21 décembre 2000, a été conclue pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 13 juillet 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2001, vol. 556, fol. 22, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(48990/581/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

OBRANSSON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 22.723.

Le bilan au 31 mars 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 556, fol. 13, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2001.

OBRANSSON HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(48993/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

PALOS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 48.088.

Le bilan au 30 juin 1999, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 556, fol. 13, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2001.

PALOS S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(48996/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

ORION, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 7, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 73.862.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2001, vol. 556, fol. 26, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2001.

Pour ORION, SICAV

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agent domiciliataire

J.-M. Gelhay / M. Vermeersch

Director / Fondé de Pouvoir

(48994/034/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

ORION, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 7, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 73.862.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue à Luxembourg, le 20 avril 2001

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

1. de reporter le résultat de l'exercice clôturé au 31 décembre 2000.
2. de réélire Madame Evelyne Cadillon et Messieurs Philippe Peret, Alain-Daniel Couttenier, Jean-Michel Gelhay, Christopher Misson et Régis Léoni en qualité d'administrateurs pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2002.
3. de réélire KPMG AUDIT en qualité de Réviseur d'Entreprises pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2002

Luxembourg, le 30 juillet 2001.

Pour ORION, SICAV

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agent domiciliataire

J.-M. Gelhay / M. Vermeersch

Director / Fondé de Pouvoir

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2001, vol. 556, fol. 26, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(48995/034/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

PAUL WURTH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1122 Luxembourg, 32, rue d'Alsace.
R. C. Luxembourg B 4.446.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2001, vol. 556, fol. 9, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2001.

PAUL WURTH

G. Schuller / M. Solvi

Vice-President / Chief Executive Officer

(48997/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

PAUL WURTH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1122 Luxembourg, 32, rue d'Alsace.
R. C. Luxembourg B 4.446.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 mai 2001

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue au siège social le 8 mai 2001 que:

1. L'Assemblée Générale a renouvelé le mandat d'administrateur de Monsieur Michel Wurth pour une période de 5 ans.

Le Conseil d'Administration de la société se compose donc comme suit:

- Monsieur Fernand Wagner, Président,
- Monsieur Raymond Kirsch, Administrateur,
- Monsieur Paul Meyers, Administrateur,
- Monsieur Georges Bollig, Administrateur,
- Monsieur Gaston Schwertzer, Administrateur,
- Monsieur Georges Schmit, Administrateur,
- Monsieur Guido Monteyne, Administrateur,
- Monsieur Romain Henrion, Administrateur,
- Monsieur Hedwig Vergote, Administrateur,
- Monsieur Michel Wurth, Administrateur,
- Monsieur Paul Belche, Administrateur.

Les mandats de Messieurs Fernand Wagner, Guido Monteyne et Romain Henrion viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire ayant lieu en 2002. Le mandat de Monsieur Hedwig Vergote expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2004. Les mandats de Messieurs Raymond Kirsch, Paul Meyers, Georges Bollig, Gaston Schwertzer, Georges Schmit et Paul Belche se termineront à l'issue de l'assemblée générale ordinaire ayant lieu en 2005. Le mandat de Monsieur Michel Wurth expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2006.

2. L'Assemblée Générale a nommé DELOITTE & TOUCHE S.A., réviseur d'entreprises indépendant de la société pour l'exercice 2001.

Pour extrait conforme.

Fondés de pouvoir / Porteurs de signature au 1^{er} janvier 2001

La société PAUL WURTH S.A. est valablement engagée par deux signatures conjointes de:

A - Fondés de pouvoir - toutes affaires

B - Fondés de pouvoir - affaires courantes

C - Porteur de signature - affaires courantes du service / domaine d'attributions

Pouvoir A:

Solvi Marc, directeur général,

Bernard Gilbert, directeur,

Geisen Jules, ingénieur en chef.

Pouvoir B:

Engel Aloyse, ingénieur en chef,

Friederici René, chef de service,

Schuller Germain, chef de service,

Kremer André, ingénieur principal,

Witry Claude, attaché à la direction,

Lonardi Emile, chef de service,

Monai Jean, chef de service,

Ruesing Marc, chef de service,

Faber Ernest, chef de service,

Schmit Louis, attaché à la direction,

Rassel Georges, chef de service.

Pouvoir C:

Giesecke Goetz, chef de département, Contracting,

Weiler Gaby, 1^{er} attaché, Comptabilité et Finances,

Hollman Jos, chef de la fabrication, Atelier,

Mura Franco, attaché à la direction, Filiales et Représentations

Pott Francis, chef de service adjoint, Hauts Fourneaux.

Signatures/Paraphes

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2001, vol. 556, fol. 9, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(48998/000/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

CHRIS & C^o LOGISTIC ASSISTANCE, Société Anonyme.

Siège social: L-9764 Marnach, 12, rue de Marbourg.

STATUTS

L'an deux mille un, le quatre juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

1.- Monsieur Christian Smets, commerçant, demeurant à Zuidstraat 51, B-8530 Harelbeke (Belgique).

2.- Madame Carla Vanpuyvelde, sans état particulier, demeurant à Zuidstraat 51, B-8530 Harelbeke (Belgique).

Lesquels comparants ont déclaré constituer par les présentes une société luxembourgeoise sous la forme d'une société anonyme et d'en arrêter les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. La société est une société luxembourgeoise sous la forme d'une société anonyme. Elle est dénommée CHRIS & C^o LOGISTIC ASSISTANCE.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Marnach. Il peut être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision des actionnaires délibérant comme en matière de modification des statuts.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou de la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger sur résolution du Conseil ou sur déclaration d'une personne dûment autorisée à cet effet par le Conseil. Cette mesure temporaire ne pourra toutefois avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera de nationalité luxembourgeoise.

Art. 3. La société a pour objet l'acheminement de courrier express national et international.

Art. 4. La société est établie pour une durée indéterminée. Elle peut être dissoute par décision de l'assemblée générale statuant comme en matière de modification des statuts.

Titre II.- Capital social, Actions

Art. 5. Le montant du capital souscrit est de EUR 31.000,- (trente et un mille euros), représenté par 100 (cent) actions d'une valeur nominale de EUR 310,- (trois cent dix euros) chacune, qui au choix de l'actionnaire seront nominatives ou au porteur, sauf disposition contraire de la loi.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Art. 6. La société peut racheter ses propres actions conformément aux conditions prévues par l'article 49-2 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, tel qu'il a été amendé par la loi du 24 avril 1983.

Titre III.- Administration, Surveillance

Art. 7. La société est administrée par un Conseil d'Administration comprenant au moins trois membres, actionnaire ou non. Les sociétés peuvent faire partie du conseil.

Les opérations de la société sont surveillées par un ou plusieurs commissaires.

Les administrateurs et commissaires sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui fixera leur nombre et la durée de leur mandat et qui pourra les révoquer à tout moment. Ils pourront être réélus.

Ils pourront être nommés pour plus de six années sauf renouvellement de leur mandat. Leur mandat cessera immédiatement après l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de l'année de l'expiration de leur mandat.

Art. 8. Le Conseil d'Administration désignera un président parmi ses membres. Il pourra élire un ou plusieurs Vice-Présidents. En cas d'empêchement du Président ou d'un Vice-Président, un administrateur est désigné par le Conseil pour le remplacer.

Art. 9. En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, la prochaine assemblée générale procédera à la nomination définitive. Le mandat d'un administrateur ainsi nommé cessera à l'époque où aurait pris fin celui de l'administrateur qui le remplace.

Art. 10. Le conseil d'administration se réunira sur convocation du Président du Conseil, du Vice-Président ou de deux administrateurs.

Les réunions se tiennent au lieu, au jour et à l'heure indiqués dans les avis de convocation. Toutes les réunions du Conseil seront tenues conformément aux règles établies par le Conseil à sa seule discrétion.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée.

Les administrateurs empêchés peuvent émettre leur vote par écrit ou même par télégramme. Ils peuvent également donner pouvoir de les représenter aux délibérations et de voter en leur nom, un autre membre du conseil, sans qu'un administrateur puisse représenter plus d'un de ses collègues. Dans l'un comme dans l'autre cas, l'administrateur empêché sera réputé présent à la réunion.

Les résolutions du Conseil sont prises à la majorité des votes émis. En cas de partage de voix, celle du Président est prépondérante.

Art. 11. Les décisions du Conseil sont constatées dans des procès-verbaux signés par deux administrateurs. Les copies ou extraits des procès verbaux sont signés par un administrateur et une personne à ce désignée par le Conseil.

Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition excepté ceux réservés à l'assemblée générale des actionnaires par la loi ou par les présents statuts.

Le Conseil d'Administration peut notamment, sans que la présente énumération soit limitative, passer tous actes et tous contrats en vue de la réalisation de l'objet social de la société: faire tous apports, transferts et souscriptions, participer à toutes sociétés, associations, participations ou engagement financiers relatifs à ces opérations: recueillir toutes sommes dues à la société, en donner valable quittance, faire autoriser tous retraits et transferts de fonds, revenus, créances et titres appartenant à la société. Il peut prêter ou emprunter à court ou à long terme, y compris par voie d'obligations, avec ou sans garantie accorder toutes sûretés et compromis; créer et accepter toute hypothèque ou autre garantie, avec ou sans clause d'exécution forcée; renoncer à tout privilège, droit et hypothèque, actions résolutoires et droits réels, accorder mainlevée avec ou sans paiement de toute inscription de privilège et d'hypothèque ainsi que toute injonction de paiement, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements de quelque nature qu'ils soient; accorder mainlevée de toute inscription d'office le tout avec ou sans paiement.

Le conseil représente la société vis-à-vis des tiers, autorités et administrations, et fera toute procédure devant toute juridiction comme demandeur ou comme défendeur, obtiendra tous jugements, décisions et arrêts et les fera exécuter, transige et conclut tout compromis en toute matière dans l'intérêt de la société.

Art. 12. La gestion journalière des affaires de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion peuvent être déléguées à des administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés, nommés et révoqués par le conseil d'administration qui fixe leurs attributions. Lorsqu'une délégation de pouvoirs est faite au profit d'un membre du Conseil, une autorisation préalable de l'assemblée générale des actionnaires est requise.

A l'égard des tiers, la société est engagée par la signature conjointe de deux administrateurs.

Les tiers délégués du conseil n'engageront la société à l'égard des tiers que conformément aux mandats spéciaux et explicites leur conférés par le conseil d'administration.

Art. 13. Le conseil d'administration est autorisé à procéder au versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Titre IV.- Assemblées générales

Art. 14. L'assemblée générale ordinaire se réunira de plein droit chaque année, le deuxième lundi du mois de septembre à 11.00 heures et pour la première fois en 2002, dans la commune où se trouve le siège social, soit à ce dernier, soit à l'endroit indiqué dans les convocations. Dans le cas où ce jour serait un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant à la même heure. Pour les besoins de ces statuts, un jour ouvrable signifie un jour d'ouverture des banques à Luxembourg.

Art. 15. Les assemblées seront convoquées de la manière indiquée dans la loi luxembourgeoise. Les avis de convocation pour toute assemblée générale devront remplir les exigences imposées par la loi quant à leur contenu et leur publication. Si tous les actionnaires sont présents ou représentés, une assemblée générale ordinaire ou extraordinaire peut avoir lieu sans convocations préalables.

Les actionnaires peuvent se faire représenter par un mandataire même non actionnaire. La forme des pouvoirs doit être admise par le conseil d'administration.

Art. 16. L'assemblée générale dispose de l'affectation et de la distribution du bénéfice net; elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou pour ratifier les opérations de la société, donner décharge au conseil d'administration et au commissaire, procéder aux nominations ou aux renouvellements des mandats et pour approuver les bilans et comptes de pertes et profits qui lui sont soumis par le conseil d'administration.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Les assemblées générales ordinaires annuelles et les assemblées générales ordinaires réunies extraordinairement prendront leurs décisions à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

Titre V.- Année sociale

Art. 17. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre. Le premier exercice toutefois commencera le jour de la constitution de la société pour prendre fin le trente et un décembre 2001.

Chaque année, le conseil d'administration établit le bilan et le compte de pertes et profits de la société, conformément aux règles comptables prescrites par la loi luxembourgeoise.

Art. 18. L'assemblée générale entendra les rapports des administrateurs et des commissaires et discutera le bilan. Après approbation du bilan, l'assemblée générale des actionnaires adoptera par un vote spécial la décharge à donner aux administrateurs et aux commissaires.

Art. 19. L'excédent tel qu'il résulte des comptes, défalcation faite des frais généraux et de fonctionnement, charges et amortissements, forme le bénéfice net de la société.

Du bénéfice net ainsi déterminé il sera prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire, lorsque la réserve légale aura atteint le dixième du capital souscrit. L'affectation du solde bénéficiaire sera déterminée annuellement par l'assemblée générale des actionnaires sur proposition du Conseil d'Administration.

Cette affectation peut comprendre la distribution de dividendes, la création ou le maintien de fonds de réserve, de provisions et un report à nouveau.

Tout dividende fixé sera payable au lieu et place que le Conseil fixera. L'assemblée générale peut autoriser le conseil à payer les dividendes en toute devise et, à sa seule discrétion, fixer le taux de conversion des dividendes dans la monnaie de paiement effectif.

Titre VI.- Généralités

Art. 20. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que les modifications ultérieures, seront d'application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Souscription - Libération

Les actions ont été souscrites comme suit:

1.- Monsieur Christian Smets, prénomme, cinquante actions	50
2.- Madame Carla Vanpuyvelde, prénommée, cinquante actions	50
Total: cent actions	100

Toutes les actions ainsi souscrites ont été libérées à concurrence de 25% (vingt-cinq pour cent), de sorte que la somme de sept mille sept cent cinquante euros (EUR 7.750,-) se trouve dès à présent à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Déclaration - Evaluation des frais

Le notaire instrumentant déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées aux articles 26 et 27 de la loi précitée concernant les sociétés et en constate expressément l'accomplissement.

Le montant des frais, dépenses ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution est évalué sans nul préjudice à la somme de cinquante-cinq mille francs luxembourgeois.

Réunion en assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant, les comparants, représentant l'intégralité du capital, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée nomme comme administrateurs pour la durée de six ans prenant fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire de 2006:

- 1.- Monsieur Christian Smets, prénommé.
- 2.- Madame Carla Vanpuyvelde, prénommée.
- 3.- AMERICAN CONSULTING AND MANAGEMENT COMPAGNIE INC., ayant son siège social à 4921 Clear Creek Road, Las Vegas NV 89126.

Deuxième résolution

L'assemblée autorise la nomination d'un ou plusieurs administrateurs-délégués.

A ce sujet, l'assemblée décide de nommer Monsieur Christian Smets, prénommé, comme administrateur-délégué.

Troisième résolution

Est nommé commissaire aux comptes pour la durée de six ans, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire de 2006:

B.A.S.A., S.à. r.l., ayant son siège social à L-9764 Marnach, 12, rue de Marbourg.

Quatrième résolution

L'adresse de la société est fixée au 12, rue de Marbourg, L-9764 Marnach.

Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: C. Smets, C. Vanpuyvelde, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2001, vol. 130S, fol. 28, case 12. – Reçu 12.505 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2001.

J. Elvinger.

(92180/211/171) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 1^{er} août 2001.

MONO CARS LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9540 Wiltz, 5, avenue de la Gare.

EXTRAIT

Il résulte d'un acte, reçu par Maître Fernand Unsen, notaire de résidence à Diekirch, en date du 10 juillet 2001, enregistré à Diekirch, le 11 juillet 2001, vol. 606, fol. 56, case 4, que l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme MONO CARS LUX S.A., avec siège social à L-9570 Wiltz, 11, rue des Tondeurs, constituée par acte du notaire Martine Decker, de résidence à Wiltz, en date du 6 octobre 2000, publié au Mémorial C numéro 227 du 28 mars 2001, a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la société est établi à L-9540 Wiltz, 5, avenue de la Gare;
2. la société anonyme FIDUCIAIRES REUNIES LUXEMBOURGEOISES S.A., avec siège social à L-9570 Wiltz, 11, rue des Tondeurs a été révoquée de son mandat de commissaire et la société anonyme INTERNATIONAL BUSINESS PARTNERS S.A., avec siège social à L-9710 Clervaux, 11, Grand-rue a, été nommée nouveau commissaire aux comptes;
3. sont nommés nouveaux administrateurs de la société:
 1. Monsieur Mario d'Angelo, commerçant, demeurant à B-1600 Sint Pieters Leeuw (Belgique), Wandelingstraat,1;
 2. Monsieur Mario Paglia, commerçant, demeurant à B-1070 Anderlecht (Belgique), 29, avenue Marc Henri Van Laer;
 3. Monsieur Giovanni Miglioto, commerçant, demeurant à B-1070 Bruxelles (Belgique), 63, rue des Fraises;
 Monsieur Mario D'Angelo, prénommé, est nommé administrateur-délégué de la société.

Pour extrait conforme, délivré à la demande de la société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 31 juillet 2001.

F. Unsen.

(92179/234/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 1^{er} août 2001.

AUTO-ECOLE D'ETTELBRUCK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9046 Ettelbruck, 27, rue Guillaume.

R. C. Diekirch B 1.670.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Diekirch, le 30 juillet 2001, vol. 268, fol. 66, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 25 juillet 2001.

FIDUCIAIRE CARLO MEYERS, S.à r.l.

Signature

(92182/663/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 août 2001.

ASTRON BUILDING SYSTEMS PACIFIC S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-9202 Diekirch, route d'Ettelbruck.
R. C. Diekirch B 3.217.

In the year two thousand one, on the twenty-first of June.

Before the undersigned Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of a société anonyme, ASTRON BUILDING SYSTEMS PACIFIC S.A., having its registered office in Diekirch, constituted by a deed of M^e Paul Bettingen, notary in Niederanven, on May 3, 1995, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

The meeting was opened by Mr Francis Zéler, private employee, residing in Rosière la Petite (Belgium) being in the chair.

The chairman appointed as secretary and the meeting elected as scrutineer Mrs Linda Korpel, jurist, residing in Metz (France).

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

1. Modification of the closing of the company's financial year from October 31 to June 30, and for the first time on June 30, 2001. Subsequent amendment of article 14 of the by-laws.

2. Change of the date of the annual general meeting from the third Tuesday of the month of April at 10.00 am. to the first Wednesday of the month of December at 10.00 a.m., for the first time in the year 2001, and subsequent amendment of article 13 of the by-laws.

3. Suppression of the nominal value of each share.

4. Conversion of the company's share capital from Luxembourg francs into Euros. Using the exchange rate of LUF 40.3399 = EUR 1.-, the share capital after conversion will amount to EUR 30,986.69.

5. Increase of the share capital by EUR 13.31 by contribution in cash, in order to obtain a share capital of EUR 31,000.-, without issue of new shares. The share capital of thirty-one thousand Euros (EUR 31,000.-) will be then represented by one thousand two hundred and fifty (1,250) shares without nominal value.

6. Subsequent amendment of article 5 of the by-laws.

7. Miscellaneous.

II. The shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed.

III. As appears from the said attendance list, all the shares in circulation are present or represented at the present general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

After the foregoing has been approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The general meeting decides to amend the closing date of the company's financial year from October 31 to June 30. Also, the current book year will run from November 1st, 2000 up to and including June 30, 2001.

The general meeting decides to amend the article 14 of the Articles of Association as follows:

«**Art. 14.** The accounting year of the corporation shall begin on the first of July and shall terminate on the thirty of June of each year.»

Second resolution

The general meeting decides to change the date of the annual general meeting from the third Tuesday of the month of April at 10.00 a.m. to the first Wednesday of the month of December at 10.00 a.m., for the first time in the year 2001 and amend the first paragraph of the article 13 of the bylaws which henceforth will be read as follows:

«**Art. 13. § 1.**

The annual meeting will be held in Diekirch, Grand Duchy of Luxembourg, at the place specified in the convening notices on the first Wednesday of the month of December at 10.00.»

Third resolution

The general meeting decides to suppress the nominal value of each share.

Fourth resolution

The general meeting decides to convert the share capital of the Company from Luxembourg francs into Euros. Using the exchange rate of LUF 40.3399 = EUR 1.-, the share capital after conversion will amount to EUR 30,986.69, represented by 1,250 shares without nominal value.

Fifth resolution

The general meeting decides to increase by cash the share capital by an amount of EUR 13.31 (thirteen point thirty-one Euros) in order to raise it from its present amount of EUR 30,986.69 (thirty thousand nine hundred and eighty-six point sixty-nine Euros) up to EUR 31,000.- (thirty-one thousand Euros) without issue of any new shares. The share capital of thirty-one thousand Euro (EUR 31,000.-) will be then represented by one thousand two hundred and fifty (1,250) shares without nominal value.

Evidence of the full payment of EUR 13.31 has been given to the undersigned notary by a banking certificate, so that the amount of EUR 13.31 is from now on at the disposal of the Company.

Sixth resolution

Subject to this increase of capital, the general meeting decides to amend the first paragraph of article 5 which will be read as follows:

«**Art. 5. § 1.** The corporate capital is set at EUR 31,000.- (thirty-one thousand Euros), divided into one thousand two hundred and fifty (1,250) shares without nominal value.»

There being no further business, the meeting is terminated.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille un, le vingt et un juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ASTRON BUILDING SYSTEMS PACIFIC S.A., avec siège social à Diekirch, constituée suivant acte reçu par M^e Paul Bettingen, notaire à Niederranven, en date du 3 mai 1995, publié au Recueil des Sociétés et Associations.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de M. Francis Zéler, employé privé, de résidence à Rosière la Petite (Belgique).

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Mme Linda Korpel, juriste, de résidence à Metz (France).

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Modification de la clôture de l'exercice social de la société du 31 octobre au 30 juin et pour la première fois le 30 juin 2001. Par conséquent, modification de l'article 14 des statuts.

2. Modification de la date de l'assemblée générale annuelle du troisième mardi d'avril à 10.00 heures au premier mercredi du mois de décembre à 10.00 heures. Par conséquent, modification de l'article 13 des statuts.

3. Suppression de la valeur nominale des actions.

4. Conversion du capital social de la société de franc luxembourgeois en Euro. Prenant en compte le taux de change de LUF 40,3399 = EUR 1,-, le capital social, après conversion s'élèvera à EUR 30.986,69.

5. Augmentation de capital de Euro 13,31 par apport en espèces, afin de le porter à EUR 31.000,- sans émission de nouvelles actions. Le capital social de EUR 31.000,- sera donc représenté par 1.250 actions sans valeur nominale.

6. Modification de l'article 5 des statuts.

7. Divers

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier la date clôture de l'exercice social de la société du 31 octobre au 30 juin.

L'exercice social ayant débuté le 1^{er} novembre 2000 s'achèvera donc le 30 juin 2001.

L'assemblée décide de modifier par conséquent l'article 14 des statuts qui sera rédigé comme suit:

«**Art. 14.** L'année sociale commence le 1^{er} juillet et finit le 30 juin de chaque année.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier la date de l'assemblée générale annuelle du troisième mardi d'avril à 10.00 heures au premier mercredi du mois de décembre à 10.00 heures et décide par conséquent de modifier le premier paragraphe de l'article 13 des statuts qui sera rédigé comme suit:

«**Art. 13. § 1.** L'assemblée annuelle se réunit de plein droit à Diekirch, Grand Duché of Luxembourg, le premier mercredi du mois de décembre à 10.00 heures, à l'endroit spécifié dans la convocation.»

Troisième résolution

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de convertir le capital social de la société de francs luxembourgeois en Euro. Prenant en compte le taux de conversion LUF 40,3399 = Euro 1,-, le capital social, après conversion, s'élèvera à EUR 30.986,69 (trente mille neuf cent quatre-vingt-six point soixante-neuf Euro)

Cinquième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 13,31 EUR (treize point trente et un Euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 30.986,69 à EUR 31.000,- (trente et un mille Euros), sans émission de nouvelles actions.

Le capital social de EUR 31.000,- sera alors représenté par 1.250 actions sans valeur nominale.

Sixième résolution

L'assemblée décide par conséquent de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts qui sera rédigé comme suit:

«**Art. 5. § 1.** Le capital social est fixé à trente et un mille Euro (EUR 31.000,-), représenté par 1.250 (mille deux cent cinquante) actions sans valeur nominale.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. Zéler, L. Korpel, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2001, vol. 9CS, fol. 57, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2001.

J. Elvinger.

(92178/211/150) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 1^{er} août 2001.

PEINTURE PUTZ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9208 Diekirch, 29, rue Jean l'Aveugle.

R. C. Diekirch B 2.097.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Diekirch, le 30 juillet 2001, vol. 268, fol. 66, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CHARLES ENSCH

Signature

(92183/561/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 août 2001.

RECYPLEX, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-6454 Echternach, 14, rue des Lilas.

STATUTEN

Im Jahre zweitausendundeins, den vierten Juli,
ist vor dem unterzeichneten Notar Camille Mines, mit dem Amtswohnsitz in Redingen,

erschienen:

Herr Guy Sauer, Buchhalter, wohnhaft in Grevenmacher, handelnd namens und im Auftrag von
Frau Ulrike Hundhausen Geschäftsfrau, wohnhaft in L-6454 Echternach, 14, rue des Lilas,
aufgrund einer privatschriftlichen Vollmacht.

Welcher Komparent erklärte für seine Mandantin eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung gründen zu wollen und den amtierenden Notar ersuchte, folgenden Gesellschaftsvertrag zu beurkunden.

Art. 1. Die Gesellschaft ist als Gesellschaft mit beschränkter Haftung auf der Grundlage des Gesetzes betreffend die Handelsgesellschaften vom 10. August 1915 nebst den dazu ergangenen Gesetzesänderungen, insbesondere dem Gesetz vom 28. Dezember 1992 über die Einpersonengesellschaften, errichtet.

Sie führt den Namen RECYPLEX, S.à r.l.

Der Sitz der Gesellschaft ist in Echternach, er kann durch einfachen Beschluß der Geschäftsführung in jede beliebige Ortschaft des Grossherzogtums Luxemburg verlegt werden. Die Gesellschaft kann ein oder mehrere gleichrangige Büros unterhalten. Sollten außergewöhnliche Ereignisse politischer, wirtschaftlicher oder sozialer Art eintreten oder bevorstehen, die geeignet sein könnten, die normale Geschäftsabwicklung am Gesellschaftssitz beziehungsweise den einzelnen Büros und/oder den reibungslosen Verkehr zwischen diesem Sitz und dem Ausland zu beeinträchtigen, so

kann der Gesellschaftssitz vorübergehend, jedoch längstens bis zur endgültigen Wiederherstellung normaler Verhältnisse, ins Ausland verlegt werden, und zwar unter Beibehaltung der luxemburgischen Staatszugehörigkeit.

Die Dauer der Gesellschaft ist nicht begrenzt.

Art. 2. Zweck der Gesellschaft ist der Import, Export, An- und Verkauf sowie Vermittlung und Verarbeitung, von allen Rohstoffen, Abfällen, chemischen und synthetischen Stoffen, Reinigungs-, Pflege- und Nahrungsmitteln sowie allem diesbezüglichen Zubehör.

Die Gesellschaft kann sich an luxemburgischen oder ausländischen Unternehmen unter irgendwelcher Form beteiligen, falls diese Unternehmen einen ähnlichen Zweck verfolgen der oder falls eine solche Beteiligung der Förderung und Ausdehnung des eigenen Gesellschaftszwecks nützlich sein kann.

Die Gesellschaft ist ermächtigt diese Tätigkeiten sowohl im Grossherzogtum Luxemburg wie auch im Ausland auszuüben. Die Gesellschaft ist desweiteren ermächtigt im In- und Ausland Zweigniederlassungen zu eröffnen.

Sie wird alle Massnahmen treffen, um ihre Rechte zu wahren und kann im Rahmen des Gesetzes vom 10. August 1915 alle Geschäfte und Handlungen vornehmen, die ihrem Gesellschaftszweck verbunden oder dienlich sind.

Art. 3. Das Gesellschaftskapital beträgt EUR 13.000,- (in Worten: dreizehntausend Euro) und ist in 13 Anteile von je 1.000,- Euro engeteilt.

Die Gesellschaftsanteile wurden alle von Frau Ulrike Hundhausen gezeichnet.

Die Anteile sind voll in bar eingezahlt, so daß der Gesellschaft ab heute der Gegenwert von dreizehntausend Euro zur Verfügung steht, wie dies dem antierenden Notar nachwiesen wurde, der dies ausdrücklich bestätigt.

Art. 4. Die Verwaltung der Gesellschaft obliegt einem oder mehreren Geschäftsführern, die vom Gesellschafter ernannt und beliebig abberufen werden können, und deren Befugnisse vom Gesellschafter festgelegt werden.

Art. 5. Das Geschäftsjahr entspricht dem Kalenderjahr. Jährlich wird wenigstens ein Zwanzigstel des Reingewinns zur Bildung eines Reservefonds verwendet, bis der Reservefonds ein Zehntel des Gesellschaftskapitals erreicht hat. Sobald dieses Zehntel in Anspruch genommen wird, muß der Reservefonds neu aufgefüllt werden.

Art. 6. Die Gesellschaft wird nicht durch Tod, Entmündigung oder Konkurs des Gesellschafters aufgelöst. Nachfolger und Gläubiger des Gesellschafters haben nicht das Recht, auf die Güter und Werte der Gesellschaft Siegel anzulegen, Inventare aufnehmen zu lassen oder sonstige Akte zu tätigen, die den normalen Geschäftsgang der Gesellschaft beeinträchtigen können.

Art. 7. Dem Alleingesellschafter obliegen alle Befugnisse der Generalversammlung.

Alle Beschlüsse, die der Gesellschafter in dieser Eigenschaft faßt, sowie alle Vereinbarungen zwischen dem Gesellschafter und der Gesellschaft müssen schriftlich festgelegt werden.

Art. 8. Für alle Fragen, die nicht durch die gegenwärtige Satzung geregelt sind, gelten die Bestimmungen des Gesetzes betreffend die Handelsgesellschaften vom 10. August 1915 nebst Änderungsgesetzen.

Erklärung

Der Notar hat festgestellt, daß die Bedingungen der Artikel 27 und 183 des Gesetzes betreffend die Handelsgesellschaften erfüllt sind.

Kosten

Der Gesamtbetrag der Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Auslagen, unter welcher Form auch immer, welche der Gesellschaft aus Anlaß ihrer Gründung entstehen, beläuft sich auf ungefähr 50.000,- LUF Luxemburger Franken.

Übergangsbestimmungen

Das erste Geschäftsjahr beginnt am Tage der Gründung und endet am 31. Dezember 2001.

Außerordentliche Gesellschafterversammlung

Und sofort nach der Gründung der Gesellschaft hat der Vertreter des Gesellschafters in einer außerordentlichen Gesellschafterversammlung beschlossen:

- 1) Die Zahl der Geschäftsführer der Gesellschaft wird auf einen festgesetzt.
- 2) Es wird zum alleinzeichnungsberechtigten Geschäftsführer ernannt: Frau Ulrike Hundhausen, Geschäftsfrau, wohnhaft in L-6454 Echternach, 14, rue des Lilas.
- 3) Der Sitz der Gesellschaft ist in L-6454 Echternach, 14, rue des Lilas.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Redingen, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Komparenten, welcher dem Notar nach ihre Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand, Wohnort bekannt ist, hat derselbe mit Uns, Notar, gegewärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: G. Sauer, C. Mines

Enregistré à Redange, le 5 juillet 2001, vol. 400, fol. 94, case 12. – Reçu 5.244 francs.

Le Receveur ff. (signé): Wiltzius.

Für gleichlautende Ausfertigung auf stempelfreiem Papier erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Redingen, den 25. Juli 2001.

C. Mines.

(92199/225/79) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 août 2001.

COIFFURE ANNETTE ET GUY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9010 Ettelbruck, 26, rue de Bastogne.

STATUTS

L'an deux mille un, le dix-huit juillet.

Par-devant Maître Urbain Tholl, notaire de résidence à Mersch.

Ont comparu:

- Monsieur Guy Flammang, coiffeur, demeurant à L-9061 Ettelbruck, 13B, Cité Lopert,
- Madame Annette Streber, coiffeuse, demeurant à L-9061 Ettelbruck, 13B, Cité Lopert.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'acter les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils vont constituer entre eux, comme suit:

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de COIFFURE ANNETTE ET GUY, S.à r.l., faisant le commerce sous la raison commerciale SALON FRANCOIS Hommes et Dames.

Art. 2. Le siège social de la société est établi à Ettelbruck.

Le siège social pourra être transféré sur simple décision de la gérance en tout autre endroit de la commune. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée générale des associés.

La société peut ouvrir des agences et succursales dans toutes autres localités du pays.

Art. 3. La société a pour objet l'exploitation d'un salon de coiffure ainsi que le commerce d'articles de toilette, de parfumerie et autres objets tombant sous cette branche, ainsi que toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en favoriser la réalisation.

Elle peut s'intéresser sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, dans toutes les sociétés ou entreprises se rattachant à son objet ou pouvant en faciliter la réalisation.

La société peut également prendre des participations sous quelque forme que ce soit dans toutes entreprises luxembourgeoises ou étrangères, notamment par la création de filiales ou succursales, à condition que ces entreprises aient un objet analogue ou connexe au sien ou qu'une telle participation puisse favoriser le développement et l'extension de son propre objet.

Elle pourra gager ses biens, ou se porter caution, au profit d'autres entreprises, sociétés ou tiers, si cette opération est de nature à favoriser son développement.

La société exercera son activité tant au Grand-Duché de Luxembourg, qu'à l'étranger.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée.

Elle pourra être dissoute par décision de l'associé ou des associés.

Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille quatre cents (12.400,-) Euros, représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-quatre (124,-) Euros, chacune, entièrement souscrites et libérées en espèces, de sorte que la somme de douze mille quatre cents (12.400,-) Euros se trouve dès à présent à la libre disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire, qui le constate expressément.

Ces parts sociales ont été souscrites comme suit:

- Monsieur Guy Flammang, préqualifié, cinquante parts	50
- Madame Annette Streber, préqualifiée, cinquante parts	50
Total: cent parts sociales	100

Art. 6. Lorsque la société comprend plusieurs associés, les parts sont librement cessibles entre eux. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément de l'ensemble des associés.

Les cessions de parts ne sont opposables à la société et aux tiers que si elles ont été faites dans les formes prévues par l'article 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que cette loi a été modifiée.

Art. 7. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 8. Les héritiers et créanciers d'un associé ne peuvent, sous quelque prétexte que ce soit, requérir l'apposition des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer d'aucune manière dans les actes de son administration.

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par les associés avec ou sans limitation de leur mandat. Ils peuvent être à tout moment révoqués par décision de l'associé ou des associés.

Art. 10. L'associé ou les associés fixent les pouvoirs du ou des gérants lors de leur nomination.

Art. 11. Simples mandataires de la société, le ou les gérants ne contractent, en raison de leurs fonctions, aucune obligation personnelle relativement à celles-ci, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année à l'exception du premier exercice social qui débutera le jour de la constitution et se terminera le trente et un décembre deux mille un.

Art. 13. A la fin de chaque exercice un bilan, un inventaire et un compte de profits et pertes seront établis. Le bénéfice net après déduction des frais d'exploitation, des traitements ainsi que des montants jugés nécessaires à titre d'amortissement et de réserves sera réparti comme suit :

- a) cinq pour cent (5%) au moins pour la constitution de la réserve légale, dans la mesure des prescriptions légales;
- b) le solde restant est à la disposition de l'assemblée générale des associés.

Les pertes, s'il en existe, seront supportées par les associés proportionnellement au nombre de leurs parts, sans que toutefois aucun des associés ne puisse être tenu ou responsable au-delà du montant de ses parts.

Art. 14. En cas de dissolution de la société la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les émoluments.

Le ou les liquidateurs ont les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

Art. 15. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts les associés se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales en vigueur.

Le notaire a attiré l'attention des parties sur le fait que l'exercice de l'activité sociale prémentionnée requiert le cas échéant l'autorisation préalable des autorités compétentes.

Frais

Les frais de toute nature incombant à la société en raison de sa constitution sont estimés à trente-cinq mille (35.000,-) francs.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant, les associés représentant l'intégralité du capital social se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se considèrent comme dûment convoqués.

Les résolutions suivantes sont prises, à l'unanimité des voix:

- Est nommée gérante technique de la société:

Madame Margot Hesse, coiffeuse qualifiée, demeurant à L-1241 Luxembourg, 3, rue Pierre Blanc.

- Est nommé gérant administratif de la société:

Monsieur Guy Flammang, préqualifié.

- La société sera valablement engagée en toutes circonstances par la signature conjointe des deux gérants.

- L'adresse du siège de la société est fixée à L-9010 Ettelbruck 26, rue de Bastogne.

Dont acte, fait et passé à Mersch, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G. Flammang, A. Streber, U. Tholl.

Enregistré à Mersch, le 25 juillet 2001, vol. 418, fol. 87, case 11. – Reçu 5.002 francs.

Le Receveur ff. (signé): Weber.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 31 juillet 2001.

U. Tholl.

(92181/232/90) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 1^{er} août 2001.

LORANG FRERES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Diekirch.

R. C. Diekirch B 599.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2001, vol. 555, fol. 33, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2001.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(92184/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 août 2001.

PRIME ACTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 55.554.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2001, vol. 556, fol. 8, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2001.

Pour PRIME ACTION S.A., Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / C. Day-Royemans

(49007/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

PAUL WURTH INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 mai 1997

L'Assemblée est ouverte à 17.00 heures sous la présidence de Monsieur René Mahr, Président du Conseil d'Administration.

L'Assemblée désigne comme scrutateurs:

1. Monsieur Hubert Stomp, Administrateur

2. Monsieur Gilbert Bernard, Administrateur

Monsieur Claude Witry est désigné secrétaire.

Après la constitution du bureau, Monsieur le Président expose:

I. Que l'Assemblée Générale Ordinaire a pour ordre du jour:

1) Communication des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire.

2) Approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes au 31 décembre 1996.

3) Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.

4) Nominations statutaires.

5) Divers.

II. Que les associés présents et les mandataires qualifiés qui les représentent, ainsi que le nombre de parts qu'ils possèdent sont indiqués sur une liste de présence, cette liste de présence, après avoir été dûment signée, restant annexée au présent procès-verbal.

III. Que l'intégralité du capital social étant représentée à la présente Assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les associés présents se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

IV. Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur l'ordre du jour ci-avant exposé.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'Assemblée, il est passé à l'ordre du jour:

ad 1) Monsieur le Président donne lecture du Bilan, du Compte de Profits et Pertes 1996 ainsi que du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale. Tous ces documents sont annexés à la présente. Il est donné ensuite lecture du rapport du Commissaire.

ad 2) Les associés approuvent à l'unanimité le Bilan et le Compte de Profits et Pertes au 31 décembre 1996.

ad 3) L'Assemblée donne ensuite décharge aux administrateurs et au commissaire.

ad 4) L'Assemblée Générale accepte la démission de son poste d'Administrateur de la société de Monsieur René Streff; sur proposition du Conseil d'Administration, elle nomme au poste d'administrateur:

Monsieur Marc Solvi, ingénieur diplômé, demeurant à Ehlang-sur-Mess.

Monsieur Solvi achèvera le mandat de Monsieur Streff, qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera tenue en 2002.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale appelle aux fonctions de commissaire Price Waterhouse S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 24-26, avenue de la Liberté, pour un mandat qui expirera immédiatement après l'Assemblée Générale Statutaire de 1998.

L'ordre du jour se trouvant épuisé, la réunion est levée à 17.30 heures.

Le Conseil d'Administration (à partir du 6 mai 1997):

MM. René Mahr, Ingénieur Diplômé, Howald, Président

Hubert Stomp, Ingénieur Diplômé, Howald, Vice-Président

Gilbert Bernard, Ingénieur Diplômé, Helmdange, Administrateur

Marc Solvi, Ingénieur Diplômé, Ehlang, Administrateur

Commissaire:

Mme Gaby Weiler, Maître en Sciences Economiques, Esch-sur-Alzette

Luxembourg, le 6 mai 1997.

Signature / Signatures / Signature

Le Président / Les Scrutateurs / Le Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 1999, vol. 521, fol. 53, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(49000/000/54) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

PAUL WURTH INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 mai 1998

L'Assemblée est ouverte à 17.00 heures sous la présidence de Monsieur René Mahr, Président du Conseil d'Administration.

L'Assemblée désigne comme scrutateurs:

1. Monsieur Marc Solvi, Administrateur

2. Monsieur Gilbert Bernard, Administrateur

Monsieur Claude Witry est désigné secrétaire.

Après la constitution du bureau, Monsieur le Président expose:

I. Que l'Assemblée Générale Ordinaire a pour ordre du jour:

- 1) Communication des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire.
- 2) Approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes au 31 décembre 1997.
- 3) Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
- 4) Nominations statutaires.

II. Que les associés présents et les mandataires qualifiés qui les représentent, ainsi que le nombre de parts qu'ils possèdent sont indiqués sur une liste de présence, cette liste de présence, après avoir été dûment signée, restant annexée au présent procès-verbal.

III. Que l'intégralité du capital social étant représentée à la présente Assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les associés présents se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

IV. Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur l'ordre du jour ci-avant exposé.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'Assemblée, il est passé à l'ordre du jour:

ad 1) Monsieur le Président donne lecture du Bilan, du Compte de Profits et Pertes 1997 ainsi que du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale. Tous ces documents sont annexés à la présente. Il est donné ensuite lecture du rapport du Commissaire.

ad 2) Les associés approuvent à l'unanimité le Bilan et le Compte de Profits et Pertes au 31 décembre 1997.

ad 3) L'Assemblée donne ensuite décharge aux administrateurs et au commissaire.

ad 4) L'Assemblée Générale accepte la démission de son poste d'Administrateur de la société de Monsieur René Mahr. Alors qu'il n'y a pas de candidature pour le remplacement de Monsieur Mahr, l'Assemblée, après avoir constaté que le nombre restant d'administrateurs est conforme au minimum prévu par les statuts, décide de ne pas pourvoir au remplacement de Monsieur Mahr.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale appelle aux fonctions de commissaire Madame Gaby Weiler, maître en sciences économiques, demeurant à Esch-sur-Alzette, pour un mandat qui expirera immédiatement après l'Assemblée Générale Statutaire de 1999.

L'ordre du jour se trouvant épuisé, la réunion est levée à 17.30 heures.

Le Conseil d'Administration (à partir du 5 mai 1998):

MM. Marc Solvi, Ingénieur Diplômé, Ehlange, Président
 Hubert Stomp, Ingénieur Diplômé, Howald, Vice-Président
 Gilbert Bernard, Ingénieur Diplômé, Helmdange, Administrateur

Commissaire:

Mme Gaby Weiler, Maître en Sciences Economiques, Esch-sur-Alzette

Luxembourg, le 5 mai 1998.

Signature / Signatures / Signature

Le Président / Les Scrutateurs / Le Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2000, vol. 534, fol. 61, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff.(signé): Signature.

(48999/000/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

PAUL WURTH INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 mai 1999

L'Assemblée est ouverte à 17.00 heures sous la présidence de Monsieur Marc Solvi, Président du Conseil d'Administration.

L'Assemblée désigne comme scrutateurs:

1. Monsieur Gilbert Bernard, Administrateur
 2. Monsieur Germain Schuller, Chef des Services Comptables de PAUL WURTH S.A.
- Monsieur Claude Witry est désigné secrétaire.

Après la constitution du bureau, Monsieur le Président expose:

I. Que l'Assemblée Générale Ordinaire a pour ordre du jour:

- 1) Communication des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire.
- 2) Approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes au 31 décembre 1998.
- 3) Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
- 4) Nominations statutaires.

II. Que les associés présents et les mandataires qualifiés qui les représentent, ainsi que le nombre de parts qu'ils possèdent sont indiqués sur une liste de présence, cette liste de présence, après avoir été dûment signée, restant annexée au présent procès-verbal.

III. Que l'intégralité du capital social étant représentée à la présente Assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les associés présents se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

IV. Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur l'ordre du jour ci-avant exposé.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'Assemblée, il est passé à l'ordre du jour:

ad 1) Monsieur le Président donne lecture du Bilan, du Compte de Profits et Pertes 1998 ainsi que du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale. Tous ces documents sont annexés à la présente. Il est donné ensuite lecture du rapport du Commissaire.

ad 2) Les associés approuvent à l'unanimité le Bilan et le Compte de Profits et Pertes au 31 décembre 1998.

ad 3) L'Assemblée donne ensuite décharge aux administrateurs et au commissaire.

ad 4) L'Assemblée Générale accepte la démission de son poste d'Administrateur de la société de Monsieur Hubert Stomp; sur proposition du Conseil d'Administration, elle nomme au poste d'administrateur:

Monsieur Claude Witry, demeurant à Luxembourg.

Monsieur Witry achèvera le mandat de Monsieur Stomp, qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera tenue en 2002.

Monsieur Germain Schuller est nommé secrétaire du Conseil d'Administration.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale appelle aux fonctions de commissaire Madame Gaby Weiler, Maître en Sciences Economiques, demeurant à Esch-sur-Alzette, pour un mandat qui expirera immédiatement après l'Assemblée Générale Statutaire de 2000.

L'ordre du jour se trouvant épuisé, la réunion est levée à 17.30 heures.

Le Conseil d'Administration (à partir du 4 mai 1999):

MM. Marc Solvi, Ingénieur Diplômé, Ehlange, Président
Gilbert Bernard, Ingénieur Diplômé, Helmdange, Administrateur
Claude Witry, Maître en Droit, Luxembourg, Administrateur

Secrétaire général:

M. Germain Schuller, Steinsel

Commissaire:

Mme Gaby Weiler, Maître en Sciences Economiques, Esch-sur-Alzette

Luxembourg, le 4 mai 1999.

Signature / Signatures / Signature

Le Président / Les Scrutateurs / Le Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2000, vol. 534, fol. 61, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff.(signé): Signature.

(49001/000/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

P.C. INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 69.249.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2001, vol. 556, fol. 31, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2001.

(49003/696/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.